



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Schéma directeur Handicap
2018-2022
Bilan 2019



Handicap

Sommaire

PREAMBULE

Le Schéma directeur est un plan d'action pluriannuel qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap dans l'établissement. Après une première expérience menée de 2015 à 2017, une seconde version du Schéma Directeur Handicap couvrant la période 2018/2022 a été actée. Les orientations retenues sont consultables à l'adresse suivante :

https://ent.univ-lorraine.fr/intranet-portlet/intranet-manager-portlet-dir-ac-viewfolder-DIR_AC-4146.html et

concernent :

- L'accompagnement renforcé des étudiants en situation de handicap
- La politique RH menée dans ce domaine
- L'inclusion des dimensions Recherche et Formation
- L'amélioration constante de l'accessibilité des services
- Le développement d'une communication dédiée

Ce bilan 2019 présente les actions menées cette année dans les 5 volets qui composent le Schéma Directeur Handicap de l'Université de Lorraine en distinguant d'une part les actions récurrentes de celles encore en construction et d'autre part les actions nouvelles initiées en 2019.

Depuis le 01/04/2019, le handicap est sorti du périmètre de la DVUC pour être rattaché directement à la Direction Générale des Services. La politique handicap de l'établissement est, depuis cette date, suivie au travers de cette mission.

Données Statistiques

La situation des personnels

La situation des étudiants

Un socle d'intervention stabilisé

Un accompagnement renforcé des étudiants en situation de handicap

Une politique RH affirmée

Inclure de façon significative les dimensions Recherche et Formation

Vers une constante amélioration de l'accessibilité des services

Développement d'une culture du handicap

Dynamique 2019

Un accompagnement renforcé des étudiants en situation de handicap

Une politique RH affirmée

Vers une constante amélioration de l'accessibilité des services

Développement d'une culture du handicap

ANNEXES

3

3

4

7

7

10

17

19

23

25

25

27

29

32

34

Données statistiques

La situation des Personnels

Nombre de BOE recensés au 27/11/2019

190 agents BOE recensés au 18/09/2019
(La donnée de référence reste celle de la déclaration FIPHFP)

Ventilation des **190** agents
Répartition par statuts : BIATSS = **162** | ENS et EC = **28**
Répartition par sexe : Femmes = **105** | Homme = **85**

Campagne de recrutement BOE 2019

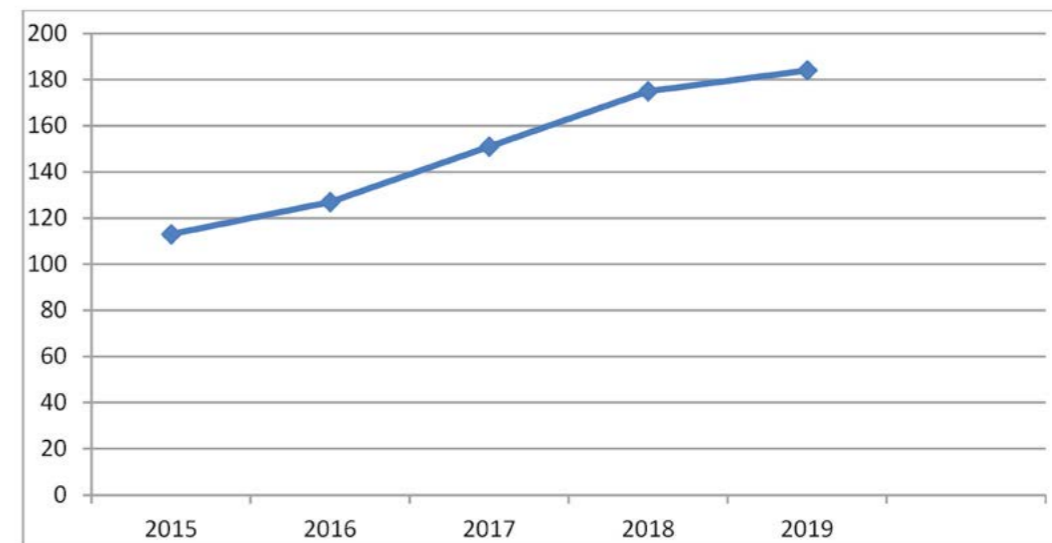
- **13** postes ouverts (pour une affectation au 01/10/2019)
- Nombre de recrutements fructueux = **4**
- Nombre de recrutements infructueux = **9**
- Nombre d'endorecrutement = **4**

Déclaration FIPHFP 2019 (sur les effectifs au 01/01/2018)

Montant de la contribution = **806.035,18 €**
Effectif total déclaré = **189** agents BOE (sur un effectif total de **6 569** agents)
Taux d'emploi direct = **2,88%** (**6%** des effectifs BOE sur l'ensemble des effectifs)
Taux d'emploi légal = **3,54%** (intégration des unités déductibles dans le calcul de l'obligation d'emploi)

	Déclaration FIPHFP (effectifs au 01/01/N-1)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs total UL	6670	6790	6612	6526	6569
Nb de BOE	113	127	151	175	189
Taux d'emploi direct BOE UL	1,69%	1,87%	2,28%	2,68%	2,88%
Taux d'emploi légal	1,84%	2,00%	2,51%	3,00%	3,54%

Evolution du nombre de personnels en situation de handicap identifiés à l'Université de Lorraine
(Source : DRH/UL)



La situation des Étudiants (2018-2019)

Nombre d'ESH identifiés par le SUMPPS : **1078** (base CALCIUM)

Nombre d'ESH bénéficiant d'un PAEH : **682** soit **63.3%** des ESH identifiés par SUMPPS

Nombre d'ESH avec assistance d'une tierce personne aux examens (secrétaire, lecteur-scripteur ; interface de communication) : **177** soit **26%** des ESH avec PAEH

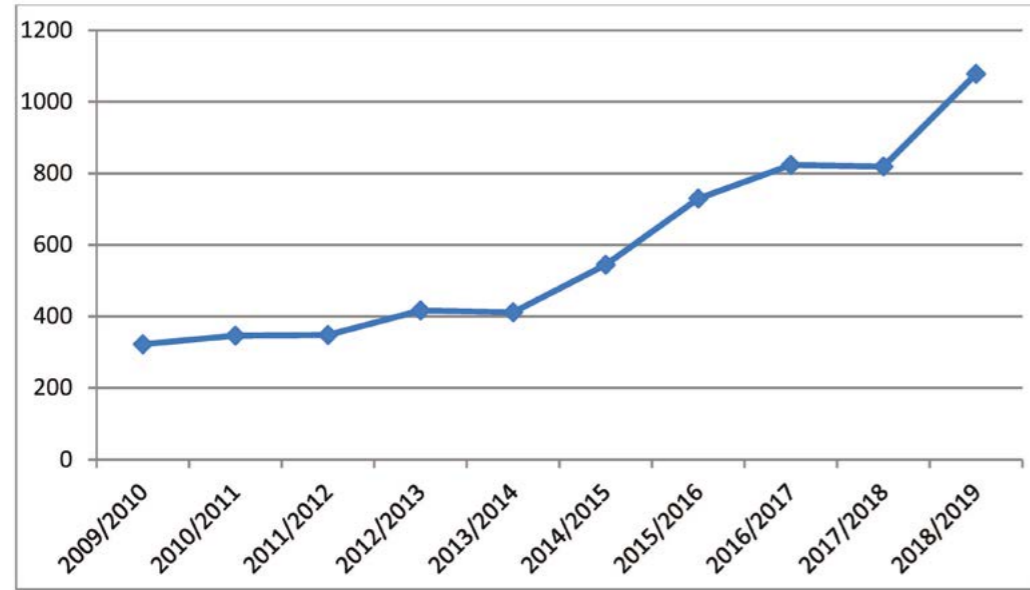
Nombre de réunions d'équipe plurielle : **266**

Nombre d'emplois-étudiants recrutés : **63**

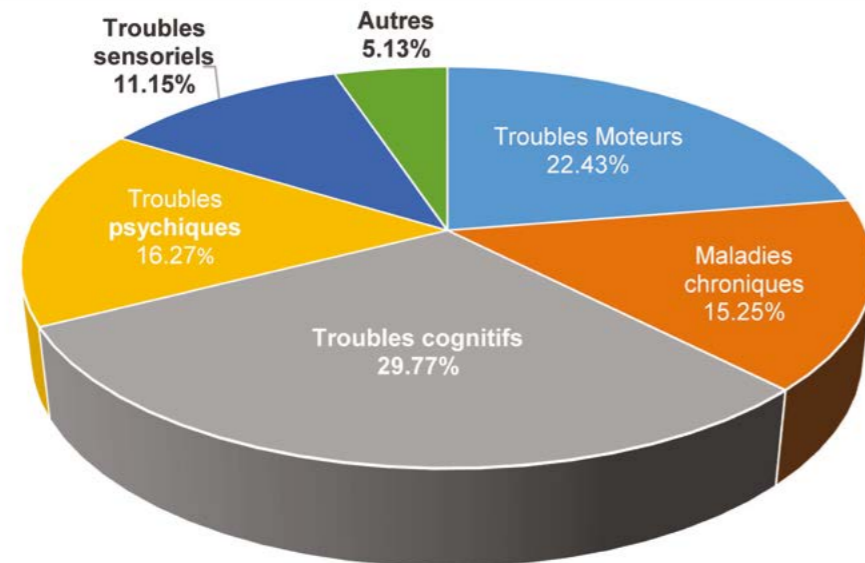
Nombre d'heures effectuées : **11 741**
Coût : **132 320 €**

Nombre d'heures d'accompagnement effectuées par SISU : **16 772**
Coût : **631 882 €**

Evolution du nombre d'étudiants en situation de handicap identifiés à l'Université de Lorraine
(Source : base CALCIUM)



Répartition par pathologies des étudiants ayant bénéficié d'un PAEH en 2018/2019



Un socle d'intervention stabilisé

Un accompagnement renforcé des étudiants en situation de handicap

L'ensemble des actions mises en œuvre dans ce domaine s'appuie sur un dispositif d'accueil et d'accompagnement dédié, coordonné par le Service Handicap Etudiant. Ce service, entité de la Mission Handicap, se compose de cinq personnes : 3 chargées d'accueil et d'accompagnement qui interviennent sur l'ensemble du territoire de l'Université de Lorraine ; un appui administratif et financier et, depuis avril 2019, d'un renfort sur l'accompagnement plus ciblé des étudiants inscrits en IUT, notamment dans la dimension « mise en relation avec l'entreprise ».

Le dispositif d'accueil et d'accompagnement étudiant s'enclenche lorsqu'un étudiant fait le choix de faire reconnaître sa situation de handicap. Il suit alors une procédure bien spécifique qui répond aux directives nationales et à la politique de l'établissement.

Le Service Handicap étudiant collabore avec un prestataire, SISU (Service d'Intégration Scolaire et Universitaire) qui apporte un service d'accompagnement pédagogique aux étudiants en situation de handicap par le biais d'une aide humaine, nécessaire au bon déroulement de leurs études.

La réorganisation de la prise en compte du handicap dans l'établissement a été l'occasion de désigner une coordonnatrice de l'équipe des chargés d'accueil et d'accompagnement et de mettre à plat, avec le concours de la DAPEQ, les différentes procédures liées à l'accompagnement des étudiants. Cette démarche s'inscrit

également dans l'application de la charte de collaboration entre les services handicap et de santé universitaire des établissements, initiée par le MESRI et les deux associations nationales : APACHES (Association des Professionnels de l'Accompagnement du Handicap dans l'Enseignement Supérieur) et ADSSU (Association des Directeurs des Services de Santé Universitaire) et de sa déclinaison locale.

Voir ANNEXE I Procédure de reconnaissance du handicap pour un étudiant page 35 & ANNEXE II Charte de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université de Lorraine page 37

Préparer l'arrivée à l'université des futurs étudiants

Handicap et études supérieures

L'édition 2019 de la manifestation s'est déroulée mercredi 23 janvier à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) de Metz et le mercredi 30 janvier au Lycée Chopin de Nancy.

La prochaine édition se déroulera les 22 et 29 Janvier 2020 à Nancy et à Metz.

Rencontre annuelle avec les enseignants référents handicap du Secondaire

Elle n'a pas eu lieu cette année ; le rectorat nous ayant informé qu'il n'était pas en mesure de l'organiser.

Préparer à l'insertion professionnelle et à la mise en relation avec l'entreprise

Le Service Handicap Etudiant et le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP) sont parvenus à établir une relation équilibrée pour permettre aux étudiants en situation de handicap d'être suivis dans les meilleures conditions. La collaboration entre ces deux services existe, se structure et elle est nécessaire dans l'intérêt de l'étudiant.

Le SOIP accompagne les étudiants en situation de handicap comme tous les autres étudiants. Ses méthodes de travail diffèrent en fonction des spécificités de la situation de handicap.

Cette collaboration s'appuie sur deux axes : l'insertion professionnelle et la recherche de stage.

Certaines difficultés ont été rencontrées, notamment le cadre dans lequel s'inscrivent les missions des personnels assurant le suivi de l'étudiant en situation de handicap (Service Handicap / SOIP). Plusieurs questions se posent : jusqu'où pouvons-nous accompagner nos étudiants dans leurs démarches ? Qui accompagne l'étudiant lorsqu'il est nécessaire de faire une mise en route en entreprise ? Qui assure le suivi en entreprise ?

On remarque également que chaque site du SOIP a ses spécificités en terme de prise en charge de l'étudiant. Il serait certainement opportun d'harmoniser les pratiques sur tous les sites pour être davantage efficient mais aussi pour arriver à un consensus.

Le projet de mettre en place une procédure interne incluant tous les acteurs concernés par le suivi des étudiants en situation de handicap est en cours de réflexion. Cette initiative permettrait l'élaboration d'une stratégie, de poser un cadre dans ce processus d'accompagnement et ce, en définissant précisément le rôle de chacun. Cette procédure devrait également permettre de mettre en évidence les points de dysfonctionnement et de trouver des solutions appropriées pour répondre aux besoins spécifiques.

La DAPEQ pourrait accompagner les deux services concernés dans cette démarche. Dans l'idéal, il faudrait que cette procédure soit opérationnelle avant la fin de l'année universitaire 2020/2021.

Sensibilisation de l'ensemble des étudiants aux situations de handicap

Plusieurs opérations de sensibilisation des étudiants sont régulièrement organisées dans les composantes. Cette année ça a été le cas à l'IUT de Sarreguemines, à l'IUT de Longwy, en L1 de Lettres modernes. Ces interventions sont généralement effectuées par le service handicap qui s'adjoint parfois les compétences de partenaires extérieurs (SESSAD ; Psychologue ; Association...).



Handicap et études supérieures - table-ronde avec Radio Campus - lycée F Chopin, Nancy, 30 janvier 2019



Handicap et études supérieures - un public attentif - lycée F Chopin, Nancy, 30 janvier 2019

Une politique RH affirmée

L'objectif de la politique ressources humaines consiste à renforcer les actions de recrutement, d'insertion et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, tout en poursuivant l'amélioration de l'obligation d'emploi.

L'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique constitue un objectif prioritaire de la politique de l'établissement. Cependant, le renforcement des dispositifs d'accompagnement ne permet pas à l'heure actuelle d'atteindre le taux réglementaire de 6% (2,88 % de taux d'emploi direct – déclaration FIPHFP UL 2019).

Pour tendre vers cet objectif, différentes actions sont menées simultanément dans le cadre d'un plan d'action ressources humaines en faveur du handicap :

- Actions de recrutement
- Actions d'accompagnement
- Actions de sensibilisation des personnels

Actions de recrutement

L'optimisation et l'amélioration du recrutement des personnes handicapées se déclinent en plusieurs actions simultanées et complémentaires.

Recrutement des BOE

Dans le cadre de la campagne d'emplois 2019, 13 postes ont été réservés à celui des BOE (3 de catégorie A et 10 de catégorie C).

Campagnes de recrutement	Année 2019
Nb de postes ouverts	13
Nb de postes infructueux	9
Nb de postes pourvus	4
Nb lauréats extérieurs à l'UL	0

Calendrier campagne de recrutement
- Phase d'inscription des candidats : du 06/05/2019 au 27/05/2019
- Prise de fonction des lauréats au 01/10/2019

Catégories des postes	Année 2019
A	3
C	10

Enrichissement des fiches de poste

Pour la campagne de recrutement 2019, l'établissement a réservé 13 postes au recrutement des BOE (recrutement direct par voie contractuelle). Afin d'optimiser et d'améliorer ces recrutements, une action d'identification des conditions favorisant l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés a été menée en amont du processus de recrutement. Pour ce faire, un travail d'observation et d'analyse des postes de travail réservés aux BOE a été réalisé par les correspondants handicap de l'établissement.

Gage d'une meilleure appréhension du poste pour le « postulant et/ou occupant » et pour l'employeur, l'enrichissement des fiches de poste s'est articulée autour de 4 axes :

- L'accessibilité du lieu de travail
- les contraintes physiques
- les contraintes cognitives
- l'environnement de travail

Calendrier d'enrichissement des fiches de poste BOE

Dates	Actions
15/03/2019	> Transmission du courrier d'information aux services affectataires
du 20/03/2019 au 18/04/2019	> Phase d'entretiens avec les services affectataires > Phase de rédaction et d'enrichissement des fiches de poste > Restitution des fiches de poste enrichies au service concours de la DRH
du 19/04/2019 au 22/04/2019	> Phase de Mise en forme / Vérification des Fiches de postes > Phase d'activation des réseaux (Cap emploi / Pôle emploi...)

> Informations sur le déroulement post plan d'action

Dates	Actions
du 06/05/2019 au 27/05/2019	> Campagne de recrutement (phase d'inscriptions des candidats BOE)
du 01/06/2019 au 30/09/2019	> Commissions de recrutement BOE > Formation des équipes accueillant un futur collaborateur BOE
01/10/2019	> Date d'affectation des candidats BOE retenus

Suivi de l'action

Actions	Etat	Obersvations
Analyse des fiches de postes	Réalisée	Action réalisée à hauteur de 100% (avec respect du calendrier fixé)
Enrichissement des fiches de poste	Réalisée	

Actions d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement des personnels sont déterminantes pour favoriser une insertion de qualité, le maintien dans l'emploi ou la réorientation des agents devenus handicapés au cours de leur carrière. Portés par différents services et interlocuteurs (Service de santé au travail, Relais handicap des personnels, Assistance sociale, Formation des personnels...) ces mesures visent à compenser les conséquences du handicap dans la vie professionnelle et à lever les a priori sur la vie professionnelle des personnes en situation de handicap.

Aménagement de poste et/ou aides spécifiques

Pour l'année 2019 (situation au 27/11/2019), 26 actions de compensation du handicap ont été réalisées au bénéfice de 14 agents (10 BIATSS / Enseignants et EC).

TYPE D'ACTIONS	NB ACTIONS	COÛT	NB BENEFICAIRES		TOTAL
			BIATSS	E & EC	
Aménagement de bureau	6	11 386 €	4	2	6
Auditif	3	2 799 €	3		3
Interprétariat	12	1 589 €	1	1	2
Transport	4	1 481 €	1	1	2
Visuel	1	149 €	1		1
	26	17 403,09 €	10	4	14

Actions de formation / sensibilisation

A travers différentes actions de « formation ou sensibilisation au handicap », cette démarche vise à sensibiliser et agir sur les représentations du handicap pour faire évoluer les mentalités, favoriser l'émergence d'une culture commune et en assurer sa déclinaison auprès de l'ensemble des agents.

Les actions menées s'articulent autour de 4 axes :

- Sensibilisation au handicap
- Accueil des personnes en situation de handicap
- Accompagnement et intégration des personnels en situation de handicap
- Professionnalisation des acteurs internes au handicap

Voir ANNEXE III Tableau des formations mises en place et liées au Handicap - Année 2019 page 41

Axe 1 - Sensibilisation au handicap

Sensibilisation aux handicaps invisibles

Cette action nouvelle de sensibilisation générale n'a pu se dérouler sur 2019 et sera reportée sur l'année 2020. L'organisme ESPOIR 54 sollicité n'étant pas en capacité d'intervenir sur ce sujet complexe (sous un format de sensibilisation), un nouveau contact a été pris avec l'association *Droit au Savoir* (Marie-Pierre THOUBANS – Coordinatrice générale). L'ingénierie de cette formation est en cours afin qu'une session puisse être proposée sur l'année 2020.

Sensibilisation de collectif de travail

Deux expérimentations de sensibilisation d'un collectif de travail accueillant en leur sein des collaborateurs en situation de handicap ont été menées sur 2019 sous la forme d'un « théâtre forum » et d'une « réunion d'information » :

➤ Théâtre forum

- Thème : *Accueil et collaboration avec des collègues en situation de handicap*
- Sollicitation : Direction de la Documentation et de l'Édition, pour les personnels des bibliothèques
- Nombre de sessions : 2 (14 et 21/06/2019) pour 65 agents formés

- déroulement de la formation (en deux temps) :

1. Les notions de handicap, de handicap au travail, aux familles de déficiences, aux maladies invalidantes, en évoquant rapidement les modes de compensation – L'accueil de la personne handicapée – L'aspect légal du handicap au travail (loi et RQTH)
2. Un théâtre forum autour d'expériences rencontrées au sein de l'université, afin de leur faire travailler la problématique du travail avec une personne handicapée, en particulier lors de situations difficiles ou mal vécues par le reste de l'équipe.

➤ Réunion d'information au sein d'un service sur un handicap précis

- Thème : *Sensibilisation au handicap psychique*
- Sollicitation : concertation entre agent en situation de handicap et hiérarchie
- Animation : Association ESPOIR 57 / Service vers l'emploi (Jean-Philippe GODFRIN – Psychologue)
- Date de sensibilisation : 26/11/2019 (2 heures sur une équipe basée à Metz)

Axe 2 – Accueil des personnes en situation de handicap

Accueil des personnes handicapées dans les ERP

Conformément à l'arrêté du 19/04/2017, l'Université de Lorraine répond à l'obligation de mettre à disposition de ses usagers un Registre Public d'Accessibilité (RPA). Cet outil a été conçu de manière dématérialisée pour favoriser sa mise à jour.

C'est la raison pour laquelle une phase expérimentale de tout le processus lié au RPA a été décidée sur deux campus nancéiens pilotes : le CLSH et le Campus Carnot-Ravinelle. A l'issue de cette phase expérimentale, il s'agira de déployer le dispositif innovant et spécifique à l'ensemble des composantes de formation et de recherche de l'Université de Lorraine.

- Nombre de sessions programmées et réalisées : 2
- Dates des sessions : 15/10/2019 sur le CLSH (12 personnes formées) ; 28/10/2019 sur le campus Carnot-Ravi-

nelle (7 personnes formées)

Il est à noter des évaluations très positives de cette formation. L'intervenant a mis en avant la problématique et les solutions possibles en s'appuyant d'illustrations pertinentes pour dédramatiser le handicap.

Abécédaire Polyvalent

Ce projet s'inscrit dans la suite du travail réalisé dans le cadre du Schéma Directeur Handicap sur les attentes des personnels et étudiants en situation de handicap en matière d'activités physiques et sportives. Cette formation spécifique dispensée par la ligue Handisport s'est déroulée sur 2 journées à destination des enseignants du SUAPS accueillant dans leurs cours des personnes en situation de handicap.

- Lieu de la formation : Maison de l'Étudiant – CLSH Nancy
- Dates de la formation : 05 et 06/09/2019 (8 personnes formées)

Axe 3 – Intégration et accompagnement des personnels en situation de handicap

Cet axe couvre les actions de formation annuelles et récurrentes découlant des campagnes annuelles de recrutement BOE (préparation des équipes accueillant un collaborateur BOE / Accompagnement des personnels BOE à leur audition en commission de titularisation)

Formation intégration « Tuteur BOE »

- Action programmée les 26 et 30/09/2019 : *formation annulée faute de participants*
- 13 postes réservés ouverts au recrutement pour 4 recrutements fructueux
- 4 tuteurs BOE nommés (2 indisponibles aux dates de formation proposées / 1 sans réponse / 1 ne souhaitant pas suivre le module)

La non réalisation de cette formation s'explique par le peu de candidats retenus in fine mais également par un frein de certains tuteurs à y participer. Pour pallier l'absence de for-

mation, la DRH (service de gestion) convoquera les tuteurs à une réunion d'information afin de les accompagner et les guider plus régulièrement dans leur rôle. Lors de la prochaine campagne de recrutement réservé BOE, il sera rappelé aux structures d'affectation le côté obligatoire de suivre la formation de tutorat.

Formation intégration « Accueil d'un collaborateur en situation de handicap »

Action programmée (2 sessions animées par l'organisme RHESO) les 12 et 13/09/2019 : *formation annulée faute de participants*

Constat : la proposition de formation ne suscite pas ou peu d'intérêt des collaborateurs proches des agents recrutés dans le cas où le lauréat fait déjà partie des effectifs (4 endorecrutements pour la campagne 2019).

Accompagnement « Préparation à l'audition en commission de titularisation »

Les travailleurs handicapés recrutés directement par la voie contractuelle sont auditionnés au terme de leur contrat devant une « commission de titularisation » chargée d'apprécier leur aptitude professionnelle. A ce titre, un accompagnement spécifique est proposé aux candidats pour les aider à préparer cette audition (1 formation de 4 heures par groupe de 3 personnes)

Bilan 2019 : sur 10 personnels convoqués à la session de formation « Présentation à l'oral pour la commission de titularisation » : 5 agents se sont présentés.

Axe 4 – Professionnalisation des acteurs internes du handicap

La poursuite de la professionnalisation des acteurs internes exerçant sur le champ du handicap (Relais handicap des personnels : correspondants handicap / gestionnaires action sociale et handicap) a été poursuivie :
- rencontre avec les experts pour compenser le handicap en milieu professionnel (13/03/2019 – 1 acteur formé)

Développement de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail

L'équipe est constituée depuis début 2019 ; elle est composée de 2 médecins du travail, 2 infirmiers en santé au travail et 3 assistantes médicales.

Elle est implantée sur 2 sites :

- A Nancy : sur le Campus Aiguillettes / FST

- A Metz : au Bâtiment Simone VEIL / Ile du Saulcy

Poursuivre la politique de recours à des entreprises adaptées

Politiques achats : développement des mesures favorisant le recours aux Etablissements adaptés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) par l'Université de Lorraine, et en cohérence avec les axes de développement social de l'Etat, visant notamment à ouvrir la commande publique aux organismes employant des personnes en situation de handicap, l'Etablissement mène aujourd'hui une action forte dans le domaine concerné.

Passation de marchés réservés aux Etablissements Adaptés, ESAT et organismes assimilés.

Ces marchés réservés, régulièrement renouvelés, sont, à ce jour, au nombre de 15 et concernent les domaines du nettoyage (12), de l'entretien des espaces verts (2) et de l'accueil (1).

L'ensemble de ceux-ci représente des montants significatifs, en progression constante, atteignant en 2019 (point au 30 novembre dernier) une somme de 842 949 Euros, et bénéficiant aux structures suivantes

ESAT Entreprises adaptées	Montant 2019	Marchés
APPS - AEIM	504 277,22	Marchés nettoyage (11) / Entretien des espaces verts (1)
LORRAINE ATELIERS SCOP	234 313,84	Marché nettoyage (1)
CAPS CARREFOUR D'ACCOMPAGNEMENT PUBLIC SOCIAL	6 181,21	Marché entretien des espaces verts (1)
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE	98 177,20	Marché accueil (1)
TOTAL	842 949,67	

A noter que le nouveau marché d'entretien des espaces verts, en préparation pour début 2020, prévoit un marché réservé englobant l'ensemble de l'agglomération nancéenne, d'un montant annuel conséquent de 71 000 Euros.

Achats hors marchés aux Etablissements Adaptés, ESAT et organismes assimilés.

L'université, désirent aller plus loin dans le développement de mesures favorisant les achats auprès des établissements concernés, a ouvert l'an passé la commande publique dans d'autres domaines, notamment couverts par des marchés classiques, en permettant aux composantes d'acheter auprès d'ESAT et d'Entreprises adaptées sans mise en concurrence ou hors marchés existants (sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, souples, visant notamment à éviter des abattements de subventions).

Le nouveau dispositif a fait l'objet d'une information à la communauté universitaire, notamment via un article dans *factuel*, et figure en bonne place sur le site intranet de la Direction des Achats.

Par ailleurs, une clause dérogatoire est aujourd'hui sys-

tématiquement insérée dans les marchés concernant les types de produits ou prestations offerts par les Etablissements adaptés, permettant de faire appel ponctuellement à ceux-ci plutôt qu'au titulaire.

Pour assurer le suivi de ce dispositif, les Etablissements Adaptés et ESAT fournisseurs de l'université ont été recensés (au nombre d'un peu plus d'une dizaine) et un bilan a été réalisé sur 2018 et 2019, afin de permettre un comparatif. Ce premier bilan montre que le nouveau dispositif ne semble pas avoir encore réellement dynamisé le recours à ces établissements.

Le montant des achats effectués auprès des établissements concernés en 2019, assez faible, de 8 800 Euros est similaire à celui de 2018, qui s'élevait à 7 874 Euros.

Les achats recouvrent des fournitures de bureau, des produits et matériels d'entretien et d'hygiène, quelques matériels spécifiques (films de protection, pièces découpées...).

Élément intéressant, le recours à des Etablissements Adaptés semble la résultante d'une démarche volontaire et bien ancrée dans les composantes acheteuses. Six sur douze ont fait appel à des Etablissements adaptés en 2018 et en 2019. Un élément de nature culturelle qu'il conviendra de développer à l'avenir au sein de l'Etablissement.

Voir ANNEXE IV Tableau détaillé des achats 2019 page 42

Inclure de façon significative les dimensions Recherche et Formation

Stimuler l'émergence d'un projet de recherche pluridisciplinaire

En attendant l'émergence d'un projet de recherche pluridisciplinaire autour du handicap, deux projets sont inscrits au Schéma Directeur Handicap :

1. Groupes fratries de personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) mené par le 2LPN

Cette année, des groupes d'étude ont été initiés sur les deux sites du dispositif (Centre Ressources Autisme de Lorraine – CRAL ; Maison du XXIème Siècle – IME à Saint-Dié-des-Vosges)

Des actions de sensibilisation ont été réalisées sur les deux sites

L'équipe de pilotage s'est réunie le 10 octobre 2019 pour discuter de ce premier bilan et des perspectives de la recherche

Les résultats ont été valorisés (communication dans le cadre du colloque international RIPSYDEVE – Bordeaux Mai 2019 ; soumission d'un article à la revue Pratiques Psychologiques)

2. Projet pratiques inclusives universitaires (PIU) mené par le LISEC Lorraine

Le projet PIU (pratiques inclusives universitaires) a pour enjeu d'apporter une contribution au champ de la pédagogie universitaire à partir de deux axes, celui des pratiques enseignantes (et celui déjà existant de l'apprentissage des étudiants handicapés à l'université). L'année 2019 a permis la production d'un espace de questionnement avec la mise en place de séminaires, qui sont depuis septembre bimensuels. Ils permettent aux chercheurs du groupe de s'informer sur les travaux anglophones et francophones et de construire ensemble des bases et des présupposés

communs. Le groupe travaille pour 2020 sur la production d'une revue systématique. Un étudiant en Master 2 s'est investi dans le groupe.

La recherche de terrains et de praticiens EC (MCF stagiaires) a également été une préoccupation forte de l'année 2019 pour une analyse des rapports institutionnels des EC à l'objet « inclusion » et à l'objet « dispositifs de soutien et d'accompagnement ». Cette exploration devrait permettre entre 2020 et 2021 (outre une production de connaissances sur les praxéologies inclusives) la mise en place pour le SU2IP, avec la mission handicap, d'une formation/information « Vers une université inclusive » à destination des personnels du supérieur, absente à ce jour du programme de formation offert par l'UL.

Un travail s'est également engagé sur la notion de pédagogie universelle avec Maria-Angelica YAZZO, Université Los Libertadores (Bogota, Colombie), Ana PEREYRA, de l'université pédagogique de Buenos Aires, Argentine et de Daniel NICLOT, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP, collaborations qui feront l'objet d'échanges lors du XXe congrès de l'Association Mondiale des Sciences de l'Éducation en juin 2020.

Enfin, certaines de nos questions sont travaillées dans trois thèses, une au niveau supra (Unesco-Université) et deux au niveau micro (Université de Lorraine et professionnalisation des référents handicap ; Relation à l'apprendre des étudiants en situation de handicap -soutenance prévue le 1er semestre 2020).

Mise en place d'une formation dédiée à destination des entreprises, à l'échelle de la région Grand'Est

Le GT Grand'Est ne s'est réuni qu'une fois cette année en juin 2019 à Metz.

Le projet reste compliqué à concrétiser car il repose uniquement sur l'université de Lorraine et celle de Strasbourg, et sur l'implication forte de deux personnes seulement.

La prochaine étape du projet serait de programmer une première session « test » de cette formation. Pour cela, il est nécessaire, au préalable : d'arrêter la liste des intervenants et les modalités pratiques (durée de la formation ; les tarifs ; la communication...).

Il est également nécessaire que les services de Formation Continue des établissements rejoignent le GT Grand-Est et s'impliquent notamment pour la gestion des inscriptions.

Vers une constante amélioration de l'accessibilité des services

Accessibilité du cadre bâti : poursuite de la mise en œuvre de l'Ad'Ap au travers du PP2i

Rappels

L'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) UL a été déposé en 2015 ; il se décompose en 3 tranches : 2016/2018 ; 2019/2022 ; 2022/2024.

La phase 1 (de 2016 à 2018) a permis d'enclencher le traitement de 5 sites prioritaires (Campus Brabois-Santé ; Campus du Saulcy ; Camus Aiguillettes ; Site de la Manufacture et site Richard-Maxéville)

Aujourd'hui, il n'est pas possible de respecter le calendrier initial. Les moyens octroyés par le MESRI ne sont pas suffisants.

L'intervention sur les 9 sites prioritaires mentionnés dans le tableau en annexe V respecte la procédure retenue pour la mise en œuvre de notre Ad'Ap en commençant par traiter les extérieurs. On entre maintenant progressivement dans les bâtiments sur quelques implantations (CLSH ; Campus Carnot-Ravinelle...).

Conformément à nos principes Ad'Ap, nous intervenons également en fonction des opportunités comme sur les Campus Roubault ou Victoire à Montigny-lès-Metz.

Voir ANNEXE V Poursuite de la mise en œuvre de l'ad'AP page 44

Mise en place du registre d'accessibilité

Un outil a été développé par la DN : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/display/RegistrePublicAccessibilite>
Il faut maintenant l'alimenter

Côté DPI, il est nécessaire :

- De préparer l'arborescence sur wikidocs (dénomination des divers implantations et bâtiments saisie début 2019. En attente d'une nomenclature à valider)
- De lier le RPA avec ABYLA WS (Liens Wikidocs actifs depuis ABYLA WS au niveau de chaque implantation universitaire [sites ou campus])
- De créer les plans de repérage des implantations (avec accès PMR, entrées principales des bâtiments, lignes de transport en commun à proximité, pentes, ...) Travail important de dessin. A programmer dans le temps.

Côté composantes ; il faut l'alimenter en informations pratiques

La formation des deux sites pilotes (CLSH et Faculté de Droit) a eu lieu comme prévu. Il faut également poursuivre la formation des personnels concernés dans les composantes

Accessibilité des ressources numériques

Amélioration des sites web

Continuer à améliorer les sites web existants en commençant par se pencher sur les sites de composantes d'enseignement et ensuite les sites de composantes de recherche :
- 23 sites web ont vu le jour depuis la dernière Commission

(Création/jouissance) composantes, laboratoires, UPS, projets de recherche...

- Prise en compte systématique de l'accessibilité
- Intégration des préconisations d'accessibilité dans les formations des rédacteurs

Labélisation

Après une démarche en lien avec la DINSIC (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication) en charge de la transformation numérique de l'Etat et une étude par un prestataire externe et indépendant, le site handicap.univ-lorraine.fr a obtenu le niveau 5 (le plus haut) du label e-accessible en novembre 2019.

E-Accessible est un label pour les services publics en ligne : <https://references.modernisation.gouv.fr/e-accessible>
Cette première expérience de labélisation nous permettra d'en mener d'autres sur des sites majeurs tels que le site institutionnel www.univ-lorraine.fr lors de la prochaine refonte.



Quelques exemples de sites labellisés en même temps que le nôtre :

- Caisse nationale d'allocation familiale : caf.fr
- Centre national d'enseignement à distance : cned.fr
- Fonds d'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique : fiphfp.fr
- Site de la cour des comptes : ccomptes.fr
- Mairie de Versailles : versailles.fr

Usages du Numérique

- Participation à l'IDEFI-N – EIFFELa dans le cadre de France Université Numérique



- Fin de l'IDEFI-N – EIFFELa avec Fun MOOC
- Refonte du MOOC « Anatomie du bois » Réalisé avec l'aide de la société KOENA (audit et conseil en accessibilité) et évalué d'un point de vue accessibilité par un cabinet CHArt LUTIN ;
Devenu référence sur la plateforme en termes d'accessibilité
- Fin de travaux sur l'accessibilité
Nos travaux alimentent la réflexion et les recommandations qui seront généralisées à l'ensemble des MOOCs Francophones (création d'un guide et de témoignages filmés).



Accessibilité des activités physiques et sportives

L'enquête auprès des personnels et des étudiants concernés a été diligentée et analysée. Suite aux résultats, trois activités ont été ciblées (activités aquatiques ; bien-être/relaxation/yoga ; entretien corporel/musculation/entretien physique). Sept enseignants du SUAPS ont suivi une formation (Formation ABECEDAIRE Handisport), début septembre, afin d'acquérir les bons gestes et bons réflexes pour bien accueillir dans leurs cours, des personnes en situation de handicap. D'autre part une communication dédiée a été déployée par le SUAPS sur son site d'information. Il faut maintenant que les personnes intéressées rejoignent les activités proposées. C'est déjà le cas pour l'activité yoga ; une étudiante en situation de handicap moteur assiste de façon assidue au cours du mercredi.

D'autre part, le SUAPS met à disposition de l'EREA de Flavigny les installations du gymnase Lefebvre à Nancy pour une activité Boccia qui se déroule tous les vendredi soir. Une dizaine d'étudiants s'adonnent en pratique libre aux activités de cardio et de Musculation au SUAPS de Metz.

Accessibilité des activités culturelles

MT180

Depuis 2018, lors des finales régionales de Ma thèse en 180 secondes, les prestations des candidats ont été adaptées en LSF (Langue des Signes Françaises) en direct lors de la finale, avec une incrustation dans le streaming. Une zone était ainsi réservée dans la salle pour le public sourd sachant signer.

Les vidéos sont disponibles en ligne :

2018 : http://videos.univ-lorraine.fr/index.php?act=view&id_col=471

2019 : http://videos.univ-lorraine.fr/index.php?act=view&id_col=551



ci-contre : démonstration d'arc-cessible

Développement d'une culture du handicap

Une communication dédiée

Au delà de la constitution d'une revue de presse (*Voir ANNEXE VI Revue de presse 2019 page 47*), la Direction de la Communication de l'Université de Lorraine accompagne régulièrement les acteurs de la politique Handicap dans la réalisation de leurs documents et l'élaboration des messages destinés à la communauté universitaire.

Une sensibilisation au handicap par une approche culturelle

La prise en compte du handicap dans la politique culturelle de l'établissement

Une programmation dédiée a bien été organisée par la sous-direction Culture artistique de la DVUC. Le 14 mars 2019, l'EBMK et la MDE du Saulcy ont souhaité aborder la thématique du handicap à travers un moment de spectacle et de rencontres.

Nous avons assisté à une riche programmation avec des invités d'envergure :

- Philippe LEFAIT : producteur/animateur « des Mots de Minuit » qui a écrit le livre « Et tu dances Lou », repris depuis au théâtre
- Luc BOLLAND : cinéaste et réalisateur du documentaire « Lettre à Lou ». Luc BOLLAND est également directeur du festival international du film sur le handicap : Extraordinary festival et créateur de la Fondation Lou et de la plateforme « Annonce handicap »
- Lou BOLLAND : musicien professionnel et atteint du syndrome de Morcier. Au programme :
- Lecture d'un texte de et avec POM BESSOT et Philippe LEFAIT :

Un hasard génétique a mis au premier jour sur le chemin de leur vie commune un invité-surprise. Une singularité qui fait que l'enfant Lou présente « des troubles sévères du langage et quelques difficultés

associées ». La vie est facétieuse : Maman fait des livres et Papa travaille à la télé. L'histoire peut commencer.

- Film documentaire écrit et réalisé par Luc BOLLAND, avec Lou BOLLAND

Lou est un petit garçon de cinq ans qui ne voit bien qu'avec le cœur... Il est aveugle de naissance, et profondément différent dans sa tête, ce qui ne facilite pas tous les jours la vie de ses parents. Mais au-delà des difficultés, c'est un petit prince, mignon à croquer, facétieux et plein d'humour, en un mot : une leçon de vie.

Ce documentaire vous propose donc de suivre l'évolution des six premières années de Lou, au travers du regard de son papa cinéaste.

- Concert de Lou BOLLAND (piano, voix) pour la sortie de l'album « Je vous kiffe ».

Une cinquantaine de personnes étaient présentes et les retours ont été très bons. Les intervenants ont également apprécié l'événement.

A la suite de cet événement, plusieurs projets ont été initiés:

- Dans la cadre de la Fabrique Universitaire du Cinéma, l'équipe de la MDE-Saulcy a réalisé un reportage, présenté au Festival International du Film sur le Handicap (en cours de finalisation) et a rencontré toute l'équipe du festival, différents réalisateurs et invités.

ci-contre : Lou Bolland en concert | Lee Fou Messica et Philippe Lefait lors de la lecture de Lettre à Lou | Soirée dédiée au handicap à l'espace Bernard-Marie Koltès-Metz le 14 mars 2019



Dynamique 2019

Un accompagnement renforcé des étudiants en situation de handicap

Poursuivre le développement d'outils adaptés

L'Université de Lorraine s'attache à rendre son offre de formation accessible à tou.te.s. Les étudiant.e.s dont la mobilité est réduite par un handicap peuvent se faire connaître auprès de la Mission Handicap et bénéficier d'un aménagement leur permettant de suivre la formation à distance. Cette année, le service handicap a fait l'acquisition du système KUBI qui permet à un étudiant empêché de suivre ses cours à distance depuis chez lui avec son ordinateur personnel. C'est le cas par exemple de la formation des enseignant.e.s aux pratiques inclusives délivrée à l'INSPE de Maxéville en partenariat avec le Rectorat de Nancy-Metz. Un système de visio-conférence associé à un robot que l'on peut commander à distance permet, depuis son domicile, de suivre le cours, d'interpeler le formateur ou d'échanger, travailler avec les autres étudiant.e.s. présent.e.s.



« Ce système de visio-conférence m'a permis de pouvoir accéder à la formation CAPPEI, ce qui aurait été quasi impossible dans de bonnes conditions en y allant en voiture tous les jours car je dois conduire presque 3h par jour et avec mes soucis de santé, j'en suis incapable. Mon handicap n'est pas visible mais pas facile au quotidien, donc c'est vraiment un outil précieux. C'est un dispositif avec peu de contrainte et facile à utiliser. Les formateurs essaient d'être bienveillants afin que je puisse suivre au mieux (et je les en remercie au passage). Le petit point négatif est lorsqu'il y a un problème de réseau car je ne peux plus suivre. Plus les formateurs seront amenés à utiliser la tablette, et maîtriser les aléas de la formation à distance, plus l'utilisation sera aisée et rapide. Cela permet d'être dans l'inclusion également pour les personnels de l'éducation et pas seulement avec les élèves».

Marion DROUANT | Étudiante – Formation CAPPEI

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

La mise en œuvre, au cours de l'année 2019, de la CVEC a permis le développement d'actions en lien avec le service handicap étudiante et le dispositif d'accueil et d'accompagnement.

Sous la rubrique « Mieux accueillir les étudiants en situation de handicap », un accompagnement particulier pour les étudiants identifiés comme porteur d'autisme a été déployé en proposant un suivi permettant de faire le lien entre l'accompagnement dont peut disposer l'étudiant à l'extérieur et le dispositif d'accompagnement de l'Université de Lorraine, afin d'adapter d'avantage son intervention et la mise en place de dispositions d'accompagnement encore plus adaptées (intervention sur les aspects transition en vie étudiante et vie quotidienne). Huit étudiants ont bénéficié de ce dispositif en 2019.

Nous avons également procédé à l'édition d'un « Guide de l'étudiant en situation de handicap » qui, en 16 pages, permet de faire un tour complet des grandes étapes de son année d'étude et des dispositifs d'accompagnement existant.

[Voir couverture du Guide ci-dessous](#)

Enfin, cette contribution a permis au Service Handicap étudiant de bénéficier d'un renfort humain, pour le suivi particulier des étudiants en situation de handicap inscrits dans les IUT.



Une politique RH Affirmée

Constitution de vivier de personnes en situation de handicap

Démarche d'élargissement de la recherche de candidats potentiels

Deux actions complémentaires sont menées dans le domaine de la constitution d'un vivier de talents en situation de handicap : l'un vise les chercheurs d'emploi en situation de handicap, l'autre s'adresse à la population étudiante en situation de handicap de l'UL.

Participation de l'UL aux salons « Emploi et handicap »
Développement d'une dynamique d'ouverture sur l'extérieur permettant des temps d'échange privilégié favorisant la rencontre entre l'UL recruteur et des candidats en situation de handicap.

➤ Présentation des recrutements BOE à Pôle Emploi (11 et 12/2019)

- Intervention de l'UL (Référé handicap recrutement) en date du 19/11/2019 s'inscrivant dans la semaine européenne du recrutement
- Présentation de l'UL (métiers / modalités de recrutement / contacts...)
- 60 chercheurs d'emploi en situation de handicap rencontrés
- Renforcement des liens et des réseaux de professionnels (Cap Emploi...)
- 2 nouvelles sessions d'information programmées au 10/12/2019 (100 personnes)

➤ Participation au « Job Dating de Maxéville » (21/11/2019)

- Contacts avec une soixantaine de candidats potentiels qui seront approchés directement lors de la campagne de recrutement BOE 2020
- Possibilité de rencontres individuelles pour apporter conseil et informations plus précises (lien entre la RH

et l'extérieur)

➤ Participation au « Conviv'emploi et handicap » (22/11/2019)

- Contacts avec une trentaine de candidats potentiels (Salon Autre Canal)

Constituer un vivier étudiant en situation de handicap

La méthodologie d'approche directe vers les étudiants pour faire découvrir les métiers de l'UL et leurs modes d'accès est en construction.

Il était envisagé à l'origine une approche directe via des communications au format conférence. Néanmoins, vu le volume de la population concernée (plus de 1000 étudiants), l'étendue géographique des sites et les éventuelles difficultés liées à l'accessibilité de cette population, une approche dématérialisée semble être l'approche la plus adaptée pour atteindre l'objectif visé.

L'idée d'un onglet spécifique « Travailler à l'UL » sur le site de la mission handicap étudiant est à étudier : des informations simples (Présentation de l'établissement / Type de personnels / Domaines d'activités et de métiers / Mode d'accès à l'emploi), des contacts RH, des actualités et événements (Campagne recrutement BOE / Salon emplois), des vidéos... pourraient permettre cette passerelle entre « Etudes et Emploi à l'UL » pour les personnes en situation de handicap.

Réalisation de 2 témoignages vidéo

A l'occasion de la campagne 2019 de recensement des personnels en situation de handicap (21/03/2019), il a été réalisé et diffusé des vidéos présentant le quotidien de deux personnels en situation de handicap de l'établissement (1 BIATSS / 1 Enseignante-chercheuse). Ces témoignages ont permis de présenter les actions d'accompagnement (Aménagements de poste et/ou aides spécifiques) mises en place pour compenser leur handicap dans l'environnement professionnel.

L'objectif recherché, à travers ces témoignages, était d'inciter les personnes en situation de handicap qui hésitent à le faire, à se déclarer.

Les vidéos, sous-titrées, sont disponibles en ligne sur :

- la chaîne vidéo de l'UL : <https://videos.univ-lorraine.fr>

- le site de la DRH (ENT > Informations RH) : <http://intranet-rh.univ-lorraine.fr/se-recenser/>



Myriam, personnel BIATSS à l'Université de Lorraine, a accepté de témoigner pour expliquer les démarches qu'elle a effectuées pour faire reconnaître sa situation de handicap et pour présenter les aménagements, adaptés à sa situation, qui ont été réalisés par son employeur.



Valérie, enseignante-chercheuse à l'Université de Lorraine, a accepté de témoigner sur le même sujet.

Vers une constante amélioration de l'accessibilité des services

Accessibilité des activités culturelles

Exposition Tiques : s'informer se protéger

Une exposition itinérante a été créée par l'équipe chargée de la culture scientifique et technique, sur le sujet des tiques.

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap a été pensée dès la conception de l'exposition avec la mise en place de :

- Mobiliers d'exposition adaptés pour les personnes à mobilité réduite
- 25 dispositifs tactiles en Braille et dessins tactiles
- 5 vidéos en LSF

Pour cette réalisation, la DVUC a été accompagnée par une agence spécialisée dans l'accessibilité.

L'exposition a été inaugurée le 6 décembre 2019 : une visite en LSF a été organisée le 17 décembre 2019.

Accessibilités des activités liées à la vie étudiante

Un guide « Vie étudiante pour tous » a été réalisé. Ce document a été présenté à la soirée de formation des associations étudiantes de la Métropole du Grand Nancy, au travers d'une formation sur le handicap. Il est également à disposition dans la tuile « Vie associative » de l'ENT, consultable par tous.

La distribution n'a pas été très importante pour le moment, car celle-ci doit s'accompagner d'échanges oraux d'information.

Le guide a été imprimé à 500 exemplaires.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

LA VIE ÉTUDIANTE POUR TOUS

L'Université de Lorraine est riche de ses étudiants mais aussi de ses associations. Afin que tout le monde puisse accéder à la vie étudiante dans de bonnes conditions, nous vous proposons quelques conseils afin d'adapter les bons réflexes. Ainsi, les étudiants en situation de handicap pourront eux aussi profiter pleinement de la vie étudiante ! Si vous désirez aller plus loin, une version plus complète de ce guide est disponible en version numérique.

De manière générale, sachez que vous pouvez inviter les étudiants porteurs de handicap à se manifester auprès de vous (par mail, téléphone, passage à votre local, ...). Lors de vos présentations de début d'année, de publications sur les réseaux sociaux ou sur votre local. Vous pourrez ainsi échanger et trouver les solutions les plus adaptées !

POUR UNE MANIFESTATION :

- Si possible, choisissez un lieu accessible, au moins des locaux et des toilettes
- A SAVOIR : Des temps et lieux accessibles peuvent vous être utiles
- Prévoir à l'avance les postes et temps accessibles de lieu de la manifestation et adapter les
- Prévoir un matériel disponible pour accueillir les étudiants à besoins spécifiques (supporter par téléphone par exemple)
- Mettre des images sur votre carte de communication
- Si possible, envisager un espace calme et de repos
- Organiser un tour à l'heure de l'après-midi

POUR LE FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN :

- Mettre des images sur votre carte de communication
- Eviter les encombrements de vos locaux et renseignements sur les moyens pour vous y rendre, surtout à un point de rendez-vous facile d'accès
- A SAVOIR : Il existe un registre public de l'accessibilité. Disponible sur le site de l'université
- Identifier un membre de bureau comme personne ressource, informer des problèmes pour les questions de handicap et d'accessibilité

POUR LA COMMUNICATION :

- Informez les étudiants de l'accessibilité des lieux
- Sitez bien vos vidéos
- Mettez les informations essentielles dans le corps de mail, ne jugez pas juste une affiche
- Donnez un moyen de contact (mail ou numéro de téléphone) pour les personnes en situation de handicap lors de l'annonce de vos événements
- Prévoyez dans vos formations une tablette « Pour mesurer vos accueils » dans laquelle les étudiants peuvent signaler des besoins particuliers
- Insistez à la fin de vos ateliers de communication (typographie, contraste, ...)

SI VOUS VOULEZ ALLER PLUS LOIN

LES CONTACTS :

Yves CARDELLINI, Responsable Handicap de l'Université de Lorraine
Mission handicap
03 72 74 05 39 / yves.cardeLLINI@univ-lorraine.fr

Clémence DIDIER, Vice-présidente étudiante
06 29 64 61 16 / cgm-didier@univ-lorraine.fr

Adeline COMBAUT, Secrétaire
03 72 74 02 25 / adeline.combaUT@univ-lorraine.fr

ci-contre : support en braille pour l'exposition Tiques : s'informer, se protéger
©LoeilCreatif



Mise en place de séquences « Handicap et associations étudiantes » :

Elles se sont tenues les 21 et 23 octobre 2019.

21 octobre : participation de 3 étudiants en situation de handicap (moteur, déficience visuelle, déficience auditive) et 2 associations, ainsi qu'une doctorante. Faible participation mais échanges riches et de qualité.

L'animation de la table ronde par Radio Campus est pertinente et permet de conserver une trace des échanges.

<https://www.radiocampuslorraine.com/2019/10/29/table-ronde-handicap-et-associations-etudiantes/>

23 octobre : présence de 4 associations étudiantes, 2 étudiants en situation de handicap moteur et une étudiante binôme. La soirée a débuté par une visite du foyer AGI qui a été très appréciée, menée par les résidents du foyer. Échanges tout aussi riches même si n'étaient présents que des étudiants porteurs d'un handicap visible.

Les éléments qui ressortent des échanges sont :

- La nécessité de continuer ce genre d'initiatives
- La volonté de mettre en place une association d'étudiants en situation de handicap

Au niveau de l'organisation, les points d'amélioration sont les suivants :

- S'assurer du bon accès aux locaux (rampe d'accès en travaux au Château du Charmois)
- Faire une communication plus large de l'événement, même si Animafac avait relayé la formation

Deux réunions de débriefing vont être organisées avec les étudiants présents, afin de voir les suites à donner à ces rencontres et avoir un retour sur cette première édition. Le projet doit être à nouveau porté l'année prochaine, afin de toucher de plus en plus d'associations étudiantes. De plus, les associations présentes cette année pourront témoigner car aucune ne s'était manifestée en ce sens pour cette édition.

Utilisation des rampes d'accès amovibles :

Non empruntées à ce jour, mais il n'y a pas eu de grande communication à ce sujet, en dehors des soirées de formation et d'échanges bilatéraux avec les associations.

Développement d'une culture du Handicap

Une sensibilisation en lien avec la formation

Laïcité et hospitalité scolaire : pour une société inclusive

Le théâtre est un lieu de questionnement de la citoyenneté depuis ses origines et l'idée que le théâtre peut contribuer au ciment républicain s'est affirmée avec, par exemple, le courant du théâtre populaire.

Aussi, afin d'engager nos étudiants dans un questionnement sur ce qu'est une société inclusive, nous avons choisi de confronter à une courte pièce qui n'invitera pas à la connivence mais à la mise au travail d'analyse des valeurs, croyances et savoirs de chacun, au regard de l'enjeu de l'accessibilité de tous au savoir, du rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations et d'une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

La pièce proposée est une adaptation du récit de Jeanne BENAMEUR, Les demeurés (prix Unicef 2001), par la compagnie Urgences 2 (dossier complet à l'adresse : <https://compagniedurgence.blogspot.com/spectacle-les-demeurés.html>). Il s'agit du récit d'une mère et de sa fille, Luce, toutes les deux « demeurées », vivant totalement isolées et en-deçà du langage verbal. Mais l'instruction est obligatoire et la petite fille doit aller à l'école. Cependant l'enseignante doit faire face à une résistance tenace à l'apprentissage.

Cette pièce pose deux questions centrales : d'une part, qu'est-ce qu'une école inclusive, tenant compte des élèves en situation de handicap ? D'autre part, comment, dans cette relation enseignant-élève, se tisse (ou non) un rapport aux apprentissages, et tout particulièrement dans cette pièce, au langage ?

La représentation a eu lieu le 29 novembre à L'espace Bernard Marie Koltès à Metz – Ile du Saulcy.

Linguistique et surdité

Depuis plusieurs années, certains étudiants du Campus Lettres et Sciences Humaines ont la possibilité de choisir dans leur cursus la langue des signes française comme langue vivante, au même titre que les langues vocales (anglais, allemand, etc.). Ce sont près d'une centaine d'étudiants issus des filières de Sciences du Langage, Langues, Littératures et Civilisations étrangères anglais ou bilangue, Histoire, Etudes culturelles ou Géographie qui débutent cet enseignement en première année et le poursuivent jusqu'à la fin de leur licence. De plus, la licence Sciences du Langage propose un parcours «Linguistique et surdité» afin de faire découvrir les métiers en lien avec la surdité.

Ces différents enseignements, en plus de permettre aux étudiants d'apprendre à s'exprimer en langue des signes, les sensibilisent au monde de la surdité et à l'accueil des personnes sourdes dans le cadre de leur futur emploi.

C'est pour leur faire découvrir différentes facettes de la culture sourde que leur est proposé ce spectacle, mêlant chant et chansigne, accessible aux sourds comme aux entendants où la troupe Albaricate raconte l'Odyssée en 1h, à deux, et en chansons.

Samuel « Albatros » Genin, à la guitare, prête sa voix à Ulysse quand Clémence « Suricate » Colin l'anime de son chansigne.

Mais qu'ils commentent avec humour les absurdités du voyage ou bien qu'ils plongent à corps perdus dans les passions amoureuses d'Ulysse, c'est toujours en français et en langue des signes qu'Albaricate vous embarque dans une Odyssée pour les yeux et les oreilles.

Le département Sciences du Langage de l'Université de Lorraine, site de Nancy, a organisé une représentation de *Ulysse, maudis sois-tu ?* par la troupe Albaricate le jeudi 21 novembre 2019 dans le cadre des enseignements de langue des signes françaises proposés sur le Campus Lettres et Sciences Humaines.

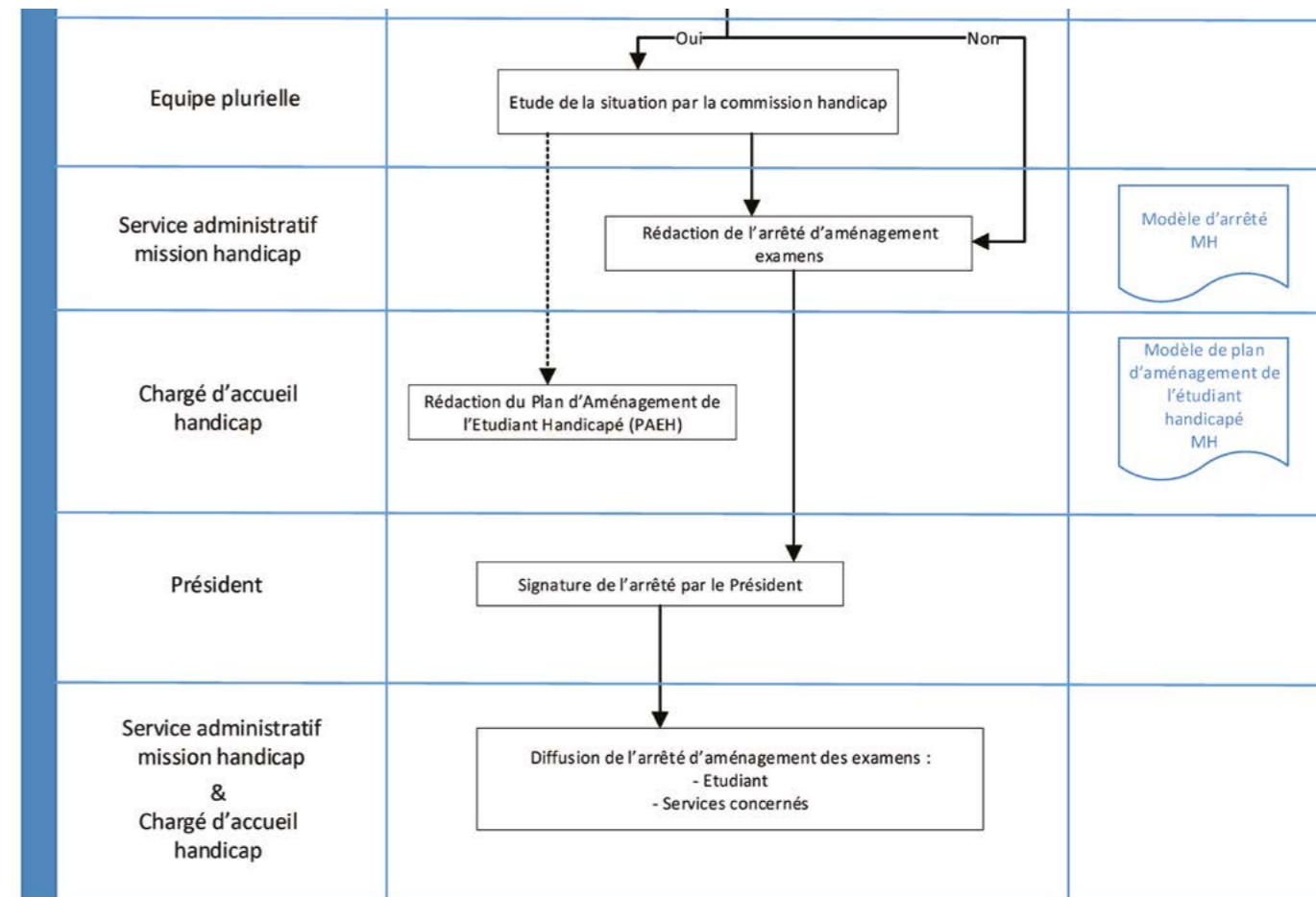
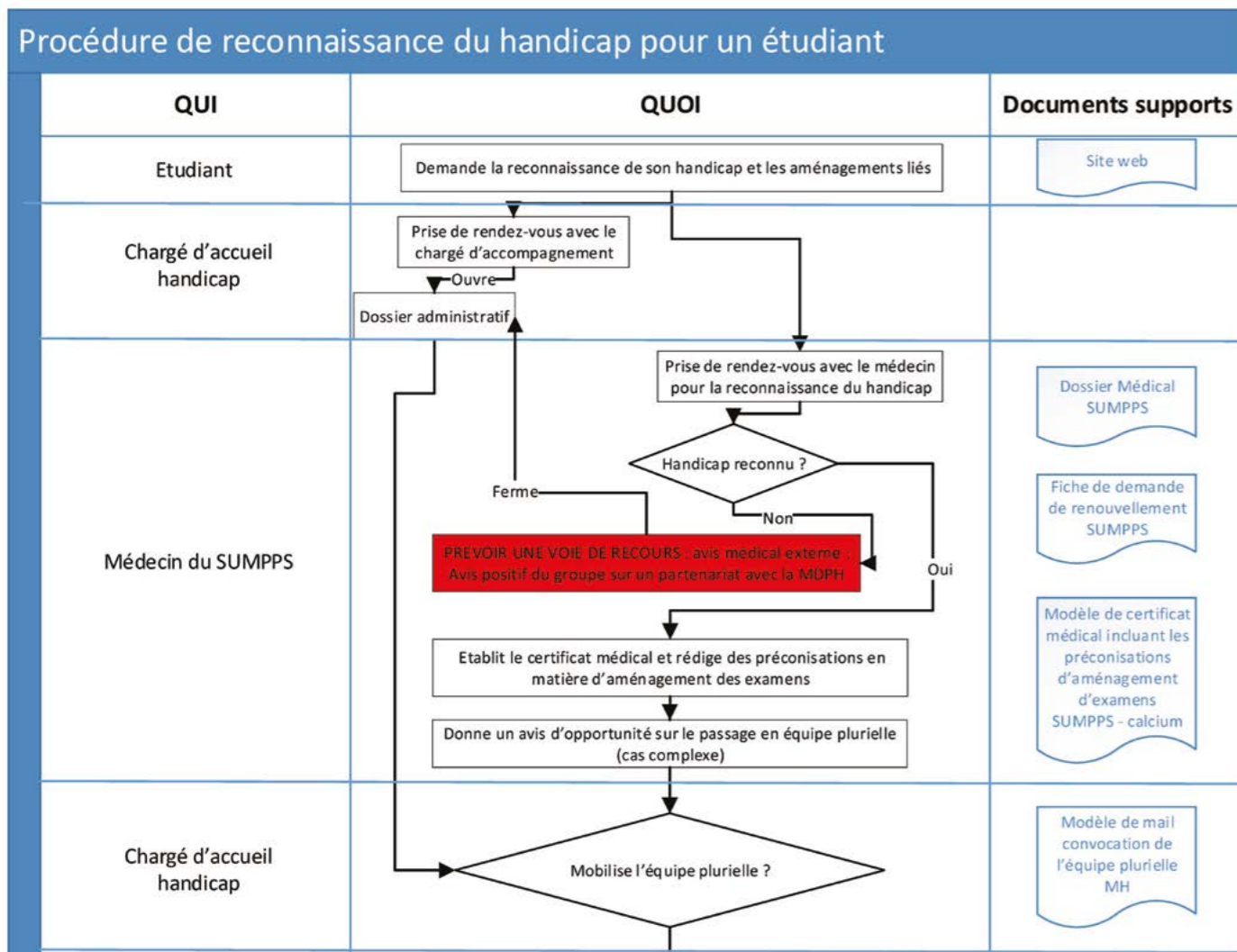
Après dix ans de guerre à Troie, Ulysse mettra dix autres années à retrouver son île d'Ithaque. Aimé et maudit des Dieux, aimé et maudit des femmes, il fait voile pour retrouver son épouse Pénélope qui, pense-t-il, l'attend chez lui. Mais l'océan est vaste et peuplé de dangers, et l'arrogance du guerrier peut être parfois un ennemi bien pire que les cyclopes ou les sirènes.



ANNEXES

ANNEXE I Procédure de reconnaissance du handicap pour un étudiant	35
ANNEXE II Charte de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université de Lorraine	37
ANNEXE III Tableau des formations mises en place et liées au Handicap - Année 2019	41
ANNEXE IV Tableau détaillé des achats 2019	42
ANNEXE V poursuite de la mise en œuvre de l'Ad'AP	43
ANNEXE VI Revue de presse 2019	46

ANNEXE I
PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DU HANDICAP ÉTUDIANT



V1 - 29/09/2019

ANNEXE II

CHARTRE DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Charte de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université de Lorraine

Face à l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap inscrits à l'Université de Lorraine au cours des dernières années, la charte de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap pose les grands principes de collaboration entre les services impliqués dans leur accueil et suivi et décrit les modalités de fonctionnement et les droits et devoirs des usagers. Cette charte se veut l'adaptation locale du modèle de document national de collaboration service handicap – service de santé, elle renforce la visibilité et la lisibilité des dispositifs dédiés à la prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap.

1. - Cadre législatif

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées et à la Charte Université/Handicap signée le 4 mai 2012 par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche, du Travail, de l'emploi et de la santé, des Solidarités et de la cohésion sociale et le président de la Conférence des présidents d'universités, l'Université de Lorraine met en œuvre les aménagements nécessaires dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement des études des étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de la santé invalidant requis par l'article L123-4-2 du code de l'éducation.

La déclinaison de la politique d'établissement en matière d'accueil d'étudiants en situation de handicap est précisée au sein du schéma directeur du handicap révisée par période de contractualisation avec la tutelle et voté par le conseil d'administration de l'établissement après avis du conseil de la vie universitaire (articles L712-3 et L712-6-1 du code de l'éducation).

Cette charte a été préparée par le comité de pilotage du dispositif handicap étudiant, soumise au conseil de la vie universitaire et adoptée par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine.

2. - Bénéficiaires de la charte

Le public concerné par la présente charte sont les candidats qui présentent, au moment des épreuves, un handicap tel que défini à l'article L114 du code de l'action sociale et familles. Les candidats concernés par une limitation d'activité n'entrant pas dans le champ du handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles ne relèvent pas des dispositions du présent texte. Leur cas sera pris

en compte en fonction des règles d'organisation de l'examen ou du concours concerné.

Afin d'assurer aux bénéficiaires la reconnaissance de leur droit, les requérants doivent tenir compte des délais nécessaires à l'examen de leur demande et ainsi permettre au service chargé d'organiser les examens ou concours de disposer du temps nécessaire pour mettre en place les aménagements.

3. - Principaux acteurs

Dans l'établissement, les principaux acteurs en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (ci-après désignés par « les étudiants ») sont :

Le référent handicap de l'établissement, un chargé de mission handicap, rattaché à la direction générale des services est désigné par le président sur le thème du handicap au travers d'une lettre de mission ; à ce titre :

- Il représente l'autorité administrative sur la question du handicap dans toutes ses dimensions ;
- Il co-anime le comité de pilotage du dispositif handicap étudiant en lien avec la vice-présidence en charge de la Vie Universitaire ;
- Il est responsable des personnels du service handicap étudiant.

Le Service Handicap Etudiant, 4 implantations sur le territoire de l'université :

- Site Présidence Libération, 91 avenue de la Libération à Nancy (coordination/direction du service)
- Campus Lettres et Sciences Humaines, 23 Boulevard Albert 1er à Nancy (accueil et accompagnement)
- Campus Aiguillettes à Villers-Lès-Nancy, Bâtiment ESA (accueil et accompagnement)
- Ile du Saulcy à Metz, Maison de l'Université (accueil et accompagnement)

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), des permanences sont proposées sur sites universitaires et ses implantations sur le territoire de l'université :

- Lorraine Sud SUMPPS-Nancy (Vélodrome, 6 rue Jacques Callot à Vandœuvre-lès-Nancy & Campus Lettres et Sciences Humaines, 23 Boulevard Albert 1er à Nancy, Maison de l'Étudiant-Pôle Santé)
- Lorraine Nord SUMPPS-Metz (Ile du Saulcy à Metz, Bâtiment Simone Veil (RDC) & Campus Bridoux Rue du Général Delestraint)

Les composantes de formation de l'université de Lorraine

- 43 composantes de formations porteuses de l'offre de formation de l'établissement implantées sur l'ensemble de territoire et réunies au sein de 9 collegium ayant notamment compétence sur les modalités de contrôle des connaissances.

En fonction des situations, d'autres acteurs comme **le service d'orientation et d'insertion professionnelle de la Direction de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DFOIP/SOIP)**, ainsi que **le ou les prestataires en matière d'accompagnement des étudiants** peuvent être sollicités pour apporter leur contribution dans le processus d'évaluation des besoins et dans le choix des modalités d'accompagnement mises en œuvre (ex : stages).

4. - Les services et leur mode d'intervention

L'accueil et l'accompagnement des étudiants est défini dans le cadre d'un dispositif propre à l'établissement, coordonné par un Comité de Pilotage animé par la vice-présidence en charge de la Vie Universitaire.

Quelle que soit sa pathologie, si l'étudiant décide de faire reconnaître sa situation de handicap, il doit rencontrer les deux services qui participent conjointement à son accompagnement :

4.1 Le Service Handicap Etudiant

- Sensibilise et mobilise les acteurs de l'établissement concernés. Il est l'interface entre les différents acteurs et partenaires parties prenantes dans le déroulement des études de l'étudiant.
- Renseigne l'enquête annuelle de recensement des étudiants menée par le MESRI en étroite collaboration avec le Service de Santé Universitaire ;
- Recourt autant que de besoin et dans la limite des moyens qui lui sont octroyés à des prestataires externes spécialisés dans l'accompagnement des étudiants ;
- Assure le suivi des mesures de compensation octroyées à l'étudiant ;
- Est l'interlocuteur privilégié, mais non exclusif, des étudiants en situation de handicap, grâce, notamment, à l'intervention des chargés d'accueil et d'accompagnement.

Les chargés d'accueil et d'accompagnement sont en responsabilité sur un secteur géographique pour inscrire l'étudiant dans le dispositif d'accompagnement de l'établissement et l'orienter vers les interlocuteurs compétents au regard de sa situation et de son projet.

Les chargés d'accueil et d'accompagnement :

- Assurent le suivi de l'étudiant tout au long de son parcours de

formation ;

- Organisent les réunions (cf. §5) visant à procéder à l'évaluation des besoins de l'étudiant en situation de handicap ;
- Veillent à la mise en œuvre et au suivi des aménagements en lien avec les composantes.

4.2 Le Service de Santé Universitaire

- Reconnaît la situation de handicap. A ce titre, le SUMPPS est garant de la reconnaissance des difficultés rencontrées ou évoquées par l'étudiant comme relevant du champ du handicap dans le contexte universitaire ;
- Assure la confidentialité médicale. A ce titre, seuls les médecins et personnels autorisés SUMPPS ont accès au dossier médical de l'étudiant.

Les médecins du Service de Santé Universitaire référents pour le suivi des étudiants en situation de handicap sont désignés par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Les étudiants transmettent leur demande et les informations permettant l'évaluation de leur situation au médecin désigné par la CDAPH par l'intermédiaire du médecin du SUMPPS de l'université si celui-ci n'est pas le médecin désigné, suivant la procédure définie par l'établissement.

Les médecins :

- Prennent appui sur les éléments cliniques décrits dans le guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées, figurant à l'annexe du code de l'action sociale et des familles ;
- Rendent un avis circonstancié sur la demande dans lequel il propose des aménagements aux examens et concours qui lui paraissent nécessaires au vu de : la situation particulière de l'étudiant, des informations médicales actualisées transmises à l'appui de sa demande et en cohérence avec les conditions du déroulement du cursus des études ;
- Transmettent leur avis à l'autorité administrative de l'Université qui décide et notifie la décision d'aménagement ;
- Peuvent activer les réseaux des acteurs pour favoriser l'accès aux droits : service handicap étudiant, aide sociale... ;
- Peuvent proposer une commission handicap si nécessaire.

4.3 Engagements mutuels

L'articulation des travaux menés dans le cadre de la reconnaissance et la notification des aménagements décidés est précisée via des procédures validées par les responsables des services Handicap Etudiant et de Santé Universitaire. Afin que l'étudiant puisse facilement identifier les acteurs et entrer, si nécessaire, dans le dispositif d'accompagnement, un site internet dédié est à sa disposition : <http://>

5. – Commission handicap (équipe plurielle)

Afin de répondre à la nécessité d'une approche pluridisciplinaire, l'équipe plurielle, élément clé du dispositif d'accueil et d'accompagnement se réunit autant que de besoin. Les besoins évoluent en fonction des difficultés éprouvées par l'étudiant dans son contexte universitaire. La commission handicap est placée sous la responsabilité du référent handicap de l'établissement.

5.1 Objectifs

L'équipe plurielle a pour mission fondamentale de conseiller et d'accompagner les étudiants dans leurs demandes de compensation au handicap et d'instruire ces demandes, dans toutes les dimensions pouvant relever de l'Université. Les demandes peuvent concerner les études, les examens, la vie sociale.

Les demandes peuvent notamment concerner :

- Les études, y compris les régimes spéciaux d'études ;
- Les examens, qu'il s'agisse de concours d'entrée dans l'établissement ou de parcours ;
- L'orientation dont l'accompagnement à l'insertion professionnelle, notamment les stages ;
- L'accès à l'environnement de travail (ressources documentaires, plateformes collaboratives, TICE, centres de ressources en langues, laboratoires...);
- La vie sociale (accès aux droits, participation aux activités associatives, aux pratiques sportives ou culturelles relevant du champ de compétences de l'université, à la démocratie étudiante).

Les décisions prises par l'équipe plurielle sont inscrites au Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé (PAEH) qui constitue l'engagement de l'établissement en matière de suivi de l'étudiant et dans l'arrêté d'examen qui précise les conditions spécifiques de contrôle de connaissances et compétences.

5.2 Composition et modalités de fonctionnement

Elle est mobilisée par le Service Handicap étudiant et réunit les professionnels de l'université susceptibles de donner une réponse éclairée et univoque aux demandes formulées par les étudiants et aux besoins de compensation identifiés (Service de santé universitaire, Service d'orientation et d'insertion professionnelle, représentant de l'équipe de formation...). La demande de réunion peut émaner de tous partenaires, sous réserve de l'accord de l'étudiant, notamment le service de santé universitaire ou l'équipe pédagogique. Elle peut inclure tout partenaire extérieur jugé nécessaire : CROUS, MDPH, établissement ou service spécialisé, expert... Elle se réunit ou se concerte à distance

autant de fois que nécessaire tout au long du cursus universitaire de l'étudiant. L'approche doit être globale et pluridisciplinaire impliquant la coordination et la mutualisation de compétences dans la prise en considération de la situation de handicap de l'étudiant, avec d'autres services de l'université.

Si tous les professionnels de ces services ne sont pas toujours mobilisés en fonction des situations, le service handicap, les médecins du SUMPPS et les représentants de l'équipe pédagogique sont la pierre angulaire du dispositif. Les modalités de composition et le fonctionnement de l'équipe plurielle doivent être définies et connues de tous que ce soit des étudiants ou des acteurs d'accompagnement principaux : le Service Handicap étudiant, Le Service de Santé Universitaire et les équipes pédagogiques.

L'équipe plurielle ne peut être réunie en l'absence de l'étudiant.

5.3 Commission handicap exceptionnelle

A la demande de l'étudiant, l'équipe plurielle peut être réunie sous la responsabilité du référent handicap afin d'étudier toute demande de révision du Plan d'Aménagement de l'Etudiant Handicapé (PAEH) et ou de l'arrêté d'examen (cf. §6) tel que préalablement défini. La commission handicap exceptionnelle est convoquée et présidée par l'autorité administrative.

6. – Suivi de l'aménagement des études

Une fois la situation de handicap établie, différents outils, adaptés à la situation de l'étudiant, sont déployés pour permettre la poursuite de ses études dans les conditions les meilleures et adaptées à sa situation :

- L'arrêté d'examen : Il stipule les dispositions d'aménagement à appliquer pour la passation des épreuves (écrites, orales, contrôle continu...). L'arrêté d'examen est diffusé auprès des services chargés de l'organisation des examens dans les composantes. Le chargé d'accueil et d'accompagnement de l'étudiant veille à la bonne mise en œuvre de ces dispositions.

- Le PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé). C'est un plan d'accompagnement personnalisé, élaboré par l'équipe plurielle et l'étudiant. La mise en œuvre des différentes mesures fait l'objet d'un suivi permettant d'effectuer d'éventuels réajustements.

- Le GEBESH (Guide d'Evaluation des Besoins de l'Etudiant en Situation de Handicap) : cet outil spécifique à l'université de Lorraine permet un suivi pluriannuel de l'étudiant tout au long de son parcours dans l'établissement ; c'est un outil complémentaire au PAEH.

- Du matériel informatique spécifique : il s'agit d'ordinateurs portables équipés de logiciels spécifiques (Jaws, Antidote...) mis à disposition de l'étudiant pour ses examens, si l'arrêté d'examen stipule qu'il est autorisé à composer avec ces logiciels. Si l'étudiant est autorisé à composer sur ordinateur pour ses examens sans utilisation d'outils spécifiques en lien avec sa situation de handicap, c'est à sa composante de formation de mettre à sa disposition cet ordinateur.

Afin d'assurer le travail de suivi de l'aménagement des études, le service handicap étudiant est au contact quotidien des équipes pédagogiques et administratives des composantes. Que ce soit au niveau pédagogique ou au niveau administratif, la formalisation et le soutien au réseau de proximité constitue un enjeu majeur de l'amélioration des services assurés au bénéfice des étudiants. Dans ce cadre, le service handicap, sous l'impulsion du référent handicap de l'établissement, participe à la professionnalisation des acteurs :

- Informe sur la réglementation et l'offre de services dédiée ;
- Propose des formations sur les modalités d'accompagnement ou les pathologies ;
- Participe à valoriser l'implication des personnels sur la thématique.

Le développement de l'approche réticulaire et transversale concernant la prise en compte des besoins spécifiques, au travers de la constitution du réseau des correspondants handicap de composantes, doit permettre aux chargés d'accueil et d'accompagnement et aux partenaires de proximité, notamment le service de santé universitaire, de disposer d'interlocuteurs davantage sensibilisés, voire formés à la question du handicap et aux situations rencontrées et ainsi améliorer le travail de prise en charge.

ANNEXE III
FORMATIONS MISES EN PLACE ET LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE 2019

Intitulé de la formation	Nombre de sessions	Date.s de la session	État de la session
Handicap : Rencontre avec des experts pour compenser le handicap en milieu professionnel	1	19/03/2019	Formation suivie par Véronique FRANCES et Laurent MARQUIS
Handicap : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)	1	02/04/2019	Formation suivie par Véronique FRANCES
Handicap : Formation et accompagnement à la DOETH	1	02/04/2019	Session suivie par Laurent MARQUIS
L'accueil et la collaboration avec des collègues en situation de handicap	2	14/06/2019 21/06/2019	Formations effectuées
Handicap : Abécédaire polyvalent	1	05 & 06/09/2019	Formation effectuée
Handicap : Accueil d'un collaborateur	1	13/09/2019	Session annulée faute de participants
Handicap : Tuteurs BOE	1	26 & 30/09/2019	Session annulée faute de participants
Handicap : Formation à l'accessibilité dans les ERP	1	15/10/2019	Lieu : CLSH - Nancy Nombre d'inscrits : 12
Handicap : Formation à l'accessibilité dans les ERP	1	28/10/2019	Lieu : DSGE - Nancy Nombre d'inscrits : 7

ANNEXE IV
TABLEAU DÉTAILLÉ DES ACHATS 2019
ACHATS 2019 AUX ESAT ET EA

Achats hors marchés au 29/11/2019

ESAT / Entreprises Adaptées	Montant	Types d'achats	Composantes
ADAPEI DES VOSGES	87,15	Restauration	ENSTIB
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	3336,95	Matériels (films de protection, pièces découpées)	INSPE / Liec
CAPS - CARREFOUR D'ACCOMP. PUBLIC S	1360,00	Entretien espaces verts	DLI
FEDERATION DES AVEUGLES	516,11	Fournitures de bureau	Polytech
ENTREPRISE ADAPTEE LA FEUILLADE	1309,95	Fournitures d'entretien (960 E) , de bureau	ENSTIB, DFOIP, FGSEG
ENTREPRISE ADAPTEE LA FEUILLADE	393	Fournitures d'entretien	IUT Epinal
IRIS - ATELIER PROTEGE	359	Fournitures de bureau	IUT Epinal
EA 'TERS ENTREPRISE ADAPTEE	136,76	Fournitures d'entretien	IUT ST-DIE
ESAT COUSTAU - ADAPEI 64	713,1	Fournitures de bureau	Collegium Lorraine INP
KERAMI	407,8	Fournitures d'entretien	UFR SciFA
EA DES BANCHAIS	196	Fournitures de bureau	ENSG
IDDHEA	0		
TOTAL	8815,82		

Achats sur marchés au 29/11/2019

ESAT / Entreprises Adaptées	Montant	Marchés
APPS - AEIM	504 277,22	Marchés nettoyage (11) / Entretien des espaces verts (1)
LORRAINE ATELIERS SCOP	234 313,84	Marché nettoyage (1)
CAPS - CARREFOUR D'ACCOMP. PUBLIC S	6 181,21	Marché entretien des espaces verts (1)
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	98 177,4	Marché accueil (1)
TOTAL	842 949,67	

ANNEXE V
 TRAVAUX IMMOBILIERS PROGRAMMES EN 2019 et 2020 AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ACCESSIBILITE DES SITES
 ET BATIMENTS
 POINT D'AVANCEMENT DECEMBRE 2019
 POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'Ad'AP

RAPPEL SITES PRIORITAIRES Ad'AP	SITE	PERIMETRE BATIMENT / EXTERIEURS	INTITULE OPERATION	AVANCEMENT	COMMENTAIRES / Ad'AP
1	Campus Brabois - Santé	Extérieurs	Travaux d'aménagement des extérieurs du site Brabois - Santé	Opération terminée	Tous les extérieurs (parkings, cheminements, entrées principales des bâtiments) sont à présent conformes. Derniers travaux réceptionnés décembre 2019. Les amphis 250, 300 et 600 ont été traités les années précédentes, idem pour sanitaires et ascenseurs bat AB, rdc bât DE + rdc et 1er étage BU. Bâtiments neufs (facultés Odonto et pharma) accessibles également.
2	Campus du Saulcy	Extérieurs	Aménagement des extérieurs du campus du Saulcy (Ph. 1)	Finalisation des études / cahier des charges travaux en 2020.	Travaux de rénovation de l'aile Est, bâtiment SHS Metz + annexe H2 halle technologique prévus en 2020/2021. BU, bâtiment Simone Veil, halle technologique et ancienne halle robotique accessibles.
3	Campus Aiguillettes	2eme et 3eme cycle (FST)	Remplacement d'un ascenseur (entrée 1B)	Opération terminée. Ascenseur livré en 2019.	Extérieurs à traiter en lien avec futurs travaux TRAM. Aménagements des espaces intérieurs : dans le cadre du CPER 2021 - 2027 ?

RAPPEL SITES PRIORITAIRES Ad'AP	SITE	PERIMETRE BATIMENT / EXTERIEURS	INTITULE OPERATION	AVANCEMENT	COMMENTAIRES / Ad'AP
4	Site de la Manufacture	Pôle Lorrain de Gestion	Rénovation du Pôle Lorrain de Gestion (Plan Campus)	Travaux terminés. Opérations de réception en cours.	Extension / construction neuve, accessible (hors Ad'AP).
		Baron Louis	Rénovation des locaux existants	Travaux en cours. Réception des travaux d'ici février 2020.	
5	Richard - Maxéville	Pas d'opération en cours			Travaux à prévoir dans le cadre du CPER 2021 - 2027 ? Réflexions en cours, notamment sur le devenir de ce site ainsi que pour bâtiment G - Scarpone.
6	Albert 1er - Libération	Extérieurs	Rénovation de l'éclairage extérieur	Tous les extérieurs sont conformes. Il ne reste plus qu'à traiter le parking enseignant à l'angle rue de Verdun et bd Albert 1er. !\ Change ment de réglementation. Etudes réalisées en 2019. Travaux prévus sur 2020. Travaux regroupés au sein d'une seule et même opération avec le Campus Carnot - Ravinelle.	Gymnase accessible. Travaux 2020 prévus à minima sur bâtiments F, G et K. PM : Site pilote / registre public d'accessibilité
		Tous bâtiments (hors gymnase)	Traitement des cages d'escaliers		
			Traitement des sanitaires		
			Traitement des amphithéâtres		

L'Est républicain, 18 mai 2019 (édition Nancy)

7	Carnot-Ravinelle	Extérieurs	Mise en accessibilité des extérieurs	Opération terminée. Tous les extérieurs sont conformes. Il ne reste plus qu'à ajouter un interphone depuis la rue de Serre.	Travaux à minima dans amphithéâtre Roblot dont la rénovation est prévue bientôt.
		Tous bâtiments (hors I, J et L)	Traitement des cages d'escaliers	Etudes réalisées en 2019. Travaux prévus sur 2020.	Bâtiments I J et L seront traités dans le cadre d'une opération de restructuration prévue au CPER 2015 - 2020.
			Traitement des sanitaires	Travaux regroupés au sein d'une seule et même opération avec le Campus Lettres et Sciences Humaines.	PM : Site pilote / registre public d'accessibilité
8	Montet	Extérieurs	Rénovation de l'entrée du site de l'IUT Nancy - Brabois	Travaux quasiment terminés sur l'entrée (pb de barrière à régler).	Etudes sur le reste des aménagements extérieurs à prévoir en 2021.
		Bloc central	Travaux de rénovation du hall d'entrée (en lien avec Mut@Camp)	Travaux en cours. Fin programmée en 2020	
		Halle 1	Rénovation de la halle 1 en vue d'y accueillir la partie recherche de la plateforme CAB (SVS)	Etudes en cours. Travaux sur 2021/2022. En attente réponse / demande de financement FEDER en cours.	Réflexions de réorganisation à l'échelle du site => d'autres bâtiments à prévoir dans les prochaines années.
9	Bridoux	Extérieurs	Traitement des extérieurs (plus particulièrement accès halle de sport et amphithéâtres et bâtiments P9-P10-P11)	Travaux 2019 réalisés pour 180k€.	Aménagements extérieurs à poursuivre.
26	Roubault	Bâtiment D (CPP)	Remplacement de l'ascenseur	Opération terminée. Ascenseur livré en 2019.	Site non prioritaire Ad'AP mais équipement en fin de vie (risque d'incendie)
37	Victoire Montigny-lès-Metz	Mise en accessibilité partielle de l'ESPE de Montigny	Mise en accessibilité partielle de l'ESPE de Montigny	Opération 2019 terminée. Traitement de la partie centrale par l'installation d'un ascenseur et de 2 ascenseurs. Opération 2020 : traitement de la partie front de rue de la Victoire (nouvel ascenseur ?).	Opération motivée : par l'accueil d'étudiants en situation de handicap lourd par le resserrement nécessaire sur ce site / plan de rationalisation et d'optimisation du parc immobilier de l'UL

HEILLECOURT Tir à l'arc

Les archers sans limite ouverts à tous

L'association "Les Archers sans limite" réunit autour d'un championnat de tir à l'arc, des personnes en situation de handicap et des valides, cela dans des conditions rigoureusement identiques. Prochain concours en salle ce samedi à Flavigny.

Réunir des personnes en situation de handicap et des valides autour d'un championnat se déroulant dans des conditions rigoureusement identiques, c'est possible. L'association "Les Archers sans limite" l'a fait. Son président Dominique Lavisse et son trésorier Pierre Tankosic nous expliquent comment et pourquoi. « L'association est née d'une demande et d'une envie. La demande provient de personnes



Pierre Tankosic et Dominique Lavisse animés de l'envie de donner une chance à tout un chacun.

en situation de handicap qui souhaitent accéder au tir à l'arc dans des situations comparables à celles des archers vali-

des. Le développement d'un support d'arc issu d'une recherche financée par l'Université de Lorraine, permet aujourd'hui à ces archers de tirer dans des conditions comparables à celles des valides. Comme chacun, valide et personne handicapée, pratique la même activité, l'envie nous vint de créer une association permettant le « sport partagé », c'est-à-dire la même pratique, avec une autonomie complète pour chacun, en un même lieu, au même moment, avec les mêmes objectifs.

À travers différentes adaptations, l'association rend le tir à l'arc accessible à tout type de

public.

« Le sport partagé »

« Avec le dispositif accessible pour les grands handicaps, potence pour les non-voyants, apprentissage différencié pour les troubles cognitifs, simplification de l'activité pour les déficiences mentales, nous rendons effective l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport valide et supprimons donc la situation de handicap ».

Et de conclure : « Sport partagé signifie faire la même chose, mais autrement ».

Quand et où peut-on vous rejoindre ?

Les entraînements se déroulent les mardis et vendredis, salle du COSEC de 16 à 18 h pour les jeunes. Les jeudis sont dédiés uniquement aux personnes handicapées salle Chaudreau à Ludres. Les lundis sont consacrés aux adultes et regroupent valides et en situation de handicap. Le matériel est fourni par le club de Ludres. Une subvention municipale d'Heillecourt et un don du Rotary Club de St-Nicolas ont financé une partie du dispositif. L'association organise un concours en salle à l'EREA de Flavigny ce samedi 18 mai où elle accueillera Madison Scheppers, championne de France valide 2018.

NANCY Association

À la rencontre de l'AS STAPS

Les journées portes ouvertes ont attiré des dizaines de personnes qui ont été accueillies par des enseignants et des étudiants, l'occasion de découvrir l'AS Staps grâce à sa présidente, Johanna Valence, étudiante de 3^e année en management du sport.

« L'association sportive s'adresse à tous les étudiants de Staps Nancy et Épinal, ainsi qu'aux étudiants de la FST licenciés à la FFSU.

Elle gère le sport universitaire en compétition et le prêt de matériel aux licenciés pour les entraînements et les matches. L'AS est également en lien avec la ligue Grand Est du sport U et avec l'AS de l'université de Lorraine.

En marge de ces activités, l'AS Staps organise chaque année l'après-midi d'intégration à des



Johanna Valence (en noir), avec les étudiants de l'AS Staps, tous au service des étudiants.

tinuation des nouveaux étudiants de 1^{re} année courant septembre. De plus, elle participe à la journée nationale du sport et du

handicap fin mars, journée dont le but est de faire découvrir des sports adaptés, comme le basket fauteuil par exemple. »

BAR-LE-DUC Nouvelles technologies

Cozmo, un petit robot interactif au plus près des élèves autistes

L'université de Lorraine lance une étude pionnière pour mesurer l'évolution du comportement des élèves avec trouble du spectre de l'autisme scolarisés à Bar-le-Duc et à Dieue-sur-Meuse. Au cœur du projet de recherche, un petit robot non-humanoïde nommé Cozmo.

L'expérience est unique en Lorraine et concerne les enfants avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) scolarisés dans l'unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) de l'école Edmond-Laguerre, à Bar-le-Duc, et dans l'unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) de l'école primaire de Dieue-sur-Meuse, deux structures portées par l'Adapei de la Meuse. Baptisée « Rob-Autism », elle s'inscrit dans un projet mené par le laboratoire lorrain de psychologie et neurosciences (2LPN) de l'université de Lorraine, la Délégation académique au numérique pour l'éducation (DANE) du rectorat Nancy-Metz, l'institut national dédié aux sciences du numérique (Inria Grand Est) et le centre de recherche pour le développement infantile de l'université de Kanasawa, au Japon.

Le dénominateur commun de cette étude pionnière, prévue sur un an, est un support pédagogique baptisé Cozmo. De forme non-humanoïde pour éviter que l'enfant ne l'assimile à une personne avec un risque de blocage relationnel, le petit robot a été présenté, ce mercredi, aux parents des neuf élèves inscrits sur les deux si-



Jérôme Dinet, psychologue et enseignant chercheur à l'Université de Lorraine, a présenté le projet Rob-Autism à l'unité d'enseignement en maternelle autisme de l'école Edmond-Laguerre, à Bar-le-Duc. Photo ER/Jean-Noël PORTMANN

tes. « On s'est posé la question de savoir dans quelle mesure un jouet pourrait aider au développement de compétences communicationnelles auprès des jeunes enfants », a expliqué Jérôme Dinet, psychologue et directeur du 2LPN.

Une intelligence artificielle

Doté d'une intelligence artificielle, Cozmo se déplace sur une surface plane à sa guise. Il parle, chante, scanne des visages en les identifiant, prépare des jeux, empile des cubes et exprime des attitudes. « Il se comporte comme un animal, il est demandeur d'interactions, on lui attribue des émotions », observe Jérôme Dinet.

Cozmo se pilote à partir d'une application dédiée sur tablette numérique. Un double gyroscope permet de le diriger,

de lui faire hocher la tête, de visualiser sur l'écran ce que ses deux yeux bleus perçoivent. « On partage des choses avec l'enfant, on est en co-activité », poursuit le directeur.

Le protocole prévoit une évaluation du niveau de communication des enfants via des outils psychométriques, une participation à des activités impliquant le robot et un point de situation tous les deux mois.

« Cozmo suscite de l'intérêt chez les enfants »

« Ce projet est une première car il inclut les enfants, les parents et les équipes pédagogiques. Il garantit l'anonymat complet des données recueillies », insiste Jérôme Dinet, qui bénéficiera de l'appui de trois étudiants en master

psychologie.

Enseignante spécialisée à l'UEMA, Flamine Roussé a testé Cozmo lors du premier semestre 2019. « On travaille avec les enfants par séquences de 5' à 15' sur le langage, la compréhension de consignes, le rapport action réaction. Mon premier constat est que Cozmo suscite de l'intérêt de leur part »

« L'objectif est de changer le regard sur les enfants autistes en travaillant sur la perception du handicap. Si les résultats sont positifs, il s'agira de monter en puissance sur les niveaux, d'étendre l'expérience à d'autres populations. Si on ne voit aucune amélioration, on aura au moins essayé, c'est le principe de la recherche », conclut Jérôme Dinet.

Nicolas GALMICHE

| SOIRÉE DE FORMATION HANDICAP



23/10/19

Une soirée de formation sur le handicap pour les associations Elle s'adresse à toutes les associations étudiantes, afin qu'elles appréhendent mieux les enjeux liés à la participation des étudiants en situation de handicap à leurs activités. En effet, beaucoup d'étudiants en situation de handicap... [\(Lire la suite\)](#)

| SOIRÉE DE FORMATION HANDICAP



21/10/19

Une soirée de formation sur le handicap pour les associations Elle s'adresse à toutes les associations étudiantes, afin qu'elles appréhendent mieux les enjeux liés à la participation des étudiants en situation de handicap à leurs activités. En effet, beaucoup d'étudiants en situation de handicap... [\(Lire la suite\)](#)

| [THÉÂTRE] OH!



13/03/20, 14/03/20

« Le meilleur moyen de savoir ce qu'on veut dire, c'est de vouloir dire la même chose, tous les jours avec patience, et de se familiariser ainsi, avec la formule employée dans tous les sables mouvants. » Samuel Beckett Un plateau nu, douze personnages ne sachant pas où aller ni quoi... [\(Lire la suite\)](#)

13 juin 2019 | DES DONS DU ROTARY CLUB – DISTRICT 1790 POUR LA MISSION HANDICAP DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE



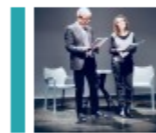
Grâce à un soutien financier du district 1790 du Rotary Club d'une valeur de 11 000 euros, la mission handicap de l'Université de Lorraine a pu acquérir 6 postes informatiques (4 à Nancy et 2 à Metz) ainsi que des logiciels adaptés aux étudiants malvoyants et dyslexiques. C'est Jean-Paul... [\(Lire la suite\)](#)

28 mai 2019 | [LABEL HR EXCELLENCE] LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : ZOOM SUR L'ÉGALITÉ-DIVERSITÉ ET LE HANDICAP [2/2]



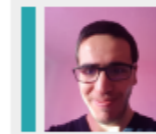
La qualité de vie au travail est un des axes du plan d'actions mis en place dans le cadre de la charte européenne du chercheur « Human Resources Strategy for Researchers » à laquelle adhère l'Université de Lorraine depuis 2015. Focus sur les actions mises en place pour la promotion de l'égalité et... [\(Lire la suite\)](#)

14 mai 2019 | QUESTIONS À PHILIPPE LEFAIT, MEMBRE DU COMITÉ D'EXPERTS POUR L'ESPACE BERNARD-MARIE KOLTÈS : UNE MISE À PORTÉE DE LA CULTURE POUR TOUS



L'espace Bernard-Marie Koltès s'appuie sur un groupe d'experts qui a pour mission d'être à l'écoute des tendances du monde (sociétale, politique, économique ...) et d'enrichir la réflexion de la directrice artistique, Lee Fou Messica, pour provoquer le dialogue et le débat d'idées. Philippe... [\(Lire la suite\)](#)

13 mai 2019 | ASA KURT : PARCOURS D'UN ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP



Afin de favoriser l'accès aux formations supérieures et à l'insertion professionnelle des étudiants.es en situation de handicap, la Mission Handicap de l'Université de Lorraine développe un dispositif d'accompagnement. Rencontre avec Asa Kurt, étudiant.e transgenre en situation de handicap à l'... [\(Lire la suite\)](#)

26 mars 2019 | ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE



Si l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap est une obligation légale, les services de l'Université de Lorraine intègrent ces nécessités d'accueil dès la planification des travaux de rénovation ou de construction. Un travail collectif mené avec les usagers et la... [\(Lire la suite\)](#)

21 mars 2019 | DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN, MAIS ÇA CHANGE TOUT !



A l'occasion de la campagne de recensement des personnels en situation de handicap, l'Université de Lorraine a réalisé des vidéos présentant le quotidien de deux de nos collègues, et notamment les aménagements mis en place selon leur handicap. Découvrez les portraits de Myriam et Valérie. Après... [\(Lire la suite\)](#)

19 mars 2019 | POUR ENTRER DANS LEUR MONDE : RETOUR SUR LA SOIRÉE CONSACRÉE AU HANDICAP À L'ESPACE BMK



Jeudi 14 mars 2019, la maison de l'étudiant de Metz avec l'espace Bernard-Marie Koltès et la mission handicap ont proposé une soirée dédiée au handicap. Philippe Lefait a d'abord présenté l'ouvrage de son épouse Pom Bessot, au travers d'une lecture, accompagné de Lee Fou Messica la directrice... [\(Lire la suite\)](#)

| [EVENEMENT] LETTRE À LOU / ET TU DANSES, LOU. HANDICAP



14/03/19

Projection de LETTRE À LOU, suivie du CONCERT de LOU, de Luc Boland & Lou Boland, et lecture de ET TU DANSES, LOU, de Pom Bessot & Philippe Lefait. Jeudi 14 mars 18h Lecture / Texte de & avec Pom BESSOT & Philippe LEFAIT 19h15 Film documentaire / écrit & réalisé par... [\(Lire la suite\)](#)

12 novembre 2018 | L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE ADAPTE SA PRATIQUE DES RÈGLES DES MARCHÉS PUBLICS...



...pour ouvrir plus encore ses achats aux institutions employant des personnes en situation de handicap (Établissements Adaptés, ESAT et organismes assimilés). Dans la poursuite de son action dans le domaine du handicap, l'Université de Lorraine souhaite aller plus loin dans cette voie, en permettant... [\(Lire la suite\)](#)

25 octobre 2018 | QUEL ACCUEIL À L'UNIVERSITÉ POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?



Laurence Canteri est vice-présidente en charge du conseil de la vie universitaire, Yves Cardellini est référent handicap de l'Université de Lorraine. Grâce au travail collégial entrepris depuis 2001 en Lorraine pour l'accès des étudiants en situation de handicap, le nombre d'étudiants... [\(Lire la suite\)](#)

| MÉDIATIONS ARTISTIQUES EN MILIEU ADAPTÉ ET ORDINAIRE



13/11/18

Médiations artistiques en milieu adapté et ordinaire : conférences, formations, ateliers, exposition Pâte à modeler, théâtre, musique, écriture, arts plastiques... comment utiliser les propositions concrètes, les objets tiers et les médiations dans le cadre du soin, dans les situations de handicap... [\(Lire la suite\)](#)

10 octobre 2018 | ANTONIN MANGEOT ET LE SYNDROME D'ASPERGER



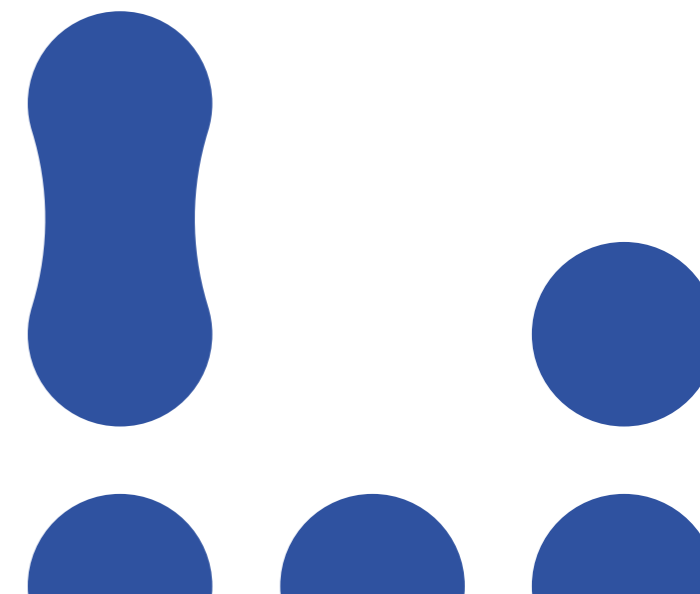
Antonin a 21 ans. Il est étudiant en 2^{ème} année de DUT GEA (gestion des entreprises et des administrations) à l'IUT Nancy-Charlemagne. Il intervient en amphithéâtre devant les étudiants de son département de formation. Il y a une centaine de personnes, ça n'est pas évident. En plus le micro fait des... [\(Lire la suite\)](#)

| LES POLITIQUES ET LES ACTIONS VISANT À FAVORISER L'EMPLOI ET LA FORMATION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP : ACTUALITÉ DES PRATIQUES



20/11/18

Pour cette nouvelle édition des rendez-vous des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement les 3 partenaires (l'Université de Lorraine, l'Université de Reims Champagne-Ardenne et l'Université de Strasbourg) organisent huit matinées d'échange et de rencontre. Le public est... [\(Lire la suite\)](#)



Mission Handicap Université de Lorraine
Yves Cardellini
91 avenue de la Libération
54000 NANCY
yves.cardellini@univ-lorraine.fr

www.handicap.univ-lorraine.fr

